

Bulletin d'informations

Décembre 2020

L'AIGUILLON sur Vie



SARL GIRAUD Fabrice
 Électricité
 Plomberie
 Chauffage
 Poêles
 bois/granulés



ZA Ste Henriette
 Rue des Artisans
 85220 L'Aiguillon sur Vie

02 51 22 86 67 - fabrice.giraud85@orange.fr

BARBEAU Mickaël CLOISONS SECHES
 PLAFONDS SUSPENDUS
 ISOLATION

Tél : 02 51 22 88 96

19 Chemin du Poivre
 85220 L'AIGUILLON SUR VIE
 Fax : 02 51 22 88 53

SARL Gaillard Chauffage
 11 bis rue Georges Clémenceau
 85220 L'Aiguillon sur vie

RGE QUALIBAT
 Plomberie
 Electricité
 Salle de bains
 Chauffage
 Zinguerie



Tél. 02-51-22-88-07
 Fax. 02-51-22-84-26
gaillardchauffage@wanadoo.fr

ARTISAN *Gilles* FABRICANT
MORINEAU
 PORTAILS - CLÔTURES - AUTOMATISMES

Tél/Fax: 02 51 33 35 94
 06 77 34 09 20 - pvc.morineau@orange.fr
 Zone Artisanale Sainte Henriette - 85220 L' Aiguillon sur Vie

Pâtisserie artisanale HERVE
 Gâteaux traditionnels, personnalisés, pour les fêtes ...
 Vente sur place ou sur les marchés de Saint Gilles Croix de Vie

ZA Sainte Henriette
 85220 L'Aiguillon sur Vie
 02.51.22.86.65



Beauty Lauryn
 Epilations - Soins visage - Modelages corps
 Séances UV - Manucure - Maquillage

10 quater rue Georges Clemenceau 85220 L'Aiguillon sur Vie
 02 51 96 80 40

Artisan BOISBINEUF MAÇONNERIE
 Maçonnerie Générale, Carrelage & Cheminée

06 83 97 53 28
boisbineuf.alban@orange.fr

Z.A Sainte Henriette - Rue des Artisans - 85220 L'Aiguillon sur Vie

alleg & cie
 ÉLECTRICITÉ - INFRACOM
 02 51 60 09 60
 rue des Couvreur
 ST GILLES CROIX DE VIE
alleg.stgilles@alleg.fr - www.alleg.fr

np
 Nicolas Peaudeau

Boulangier
 Pâtissier
 Chocolatier
 Confiseur • Glacier

ABC
 AB

peaudeau.nicolas@orange.fr

Cap'permis

■ PERMIS B
 ■ CONDUITE ACCOMPAGNÉE
 ■ CYCLO

CENTRE VILLE
 l'Aiguillon-sur-vie
 27 rue Georges Clémenceau

02.51.96.88.17
 06.86.78.40.90

Brochard
 PEINTURE & DÉCORATION

- REVÊTEMENTS SOLS ET MURS
- VITRERIE - PARQUET
- RAVALEMENT
- PEINTURE MULTI-SUPPORTS
- TRAITEMENT DE TOITURE

06 85 30 36 23
brochard-peinture@orange.fr

11, RUE DES ARTISANS - ZA STE HENRIETTE - 85220 L'AIGUILLON SUR VIE

POMPES FUNÈBRES BREMAND

02 51 49 87 88

BREMAND Daniel et M.Laurence 06 23 90 05 89
 BREMAND Thomas 06 29 41 03 89

Toutes prestations funéraires
 Funérarium
 Magasin d'articles funéraires
 Thanatopraxie

Pôle Technique Odyssee
 12 rue Joseph Mannier
 85220 COEX
bremand.d.coex@orange.fr

www.pompesfunebres-bremand.fr



Mes chers concitoyens,

Chers concitoyennes, chers concitoyens,

2020 fut pour nous tous, à bien des égards, une année hors du commun.

Il nous a fallu relever un grand nombre de défis : faire face à des situations que nous n'aurions pu envisager quelques mois plus tôt, et appréhender des difficultés auxquelles nous n'avions jamais été confrontés jusqu'alors.

C'est ensemble, élus, agents municipaux, communautaires, départementaux, régionaux et bien sûr les bénévoles, que nous avons fait face et trouvé des solutions.

Solidarité, voilà un mot qui peut résumer cette année 2020.

Depuis mars, pour respecter les règles sanitaires de précaution, nous avons dû, à regret, annuler les moments festifs et conviviaux. Les fêtes de fin d'année, même si elles sont maintenues, sont particulières pour tous.

Cette période exceptionnelle ne doit pas nous empêcher de continuer à développer nos projets pour l'avenir. C'est important pour vous, mais également pour l'emploi et le soutien aux entreprises.

Vous découvrirez en parcourant ce bulletin, que les différentes commissions ont commencé à travailler sur les missions que vous leur avez confiées. Cette première année de mandat tronquée (installation du conseil municipal en juin) a vu en effet des travaux de voirie et de bâtiment débiter ou être programmés.

Le chantier "assainissement" débutera au second semestre 2021 dans la rue Clémenceau et sera ensuite suivi par la construction d'une nouvelle station d'épuration.

Nous reviendrons vers vous grâce aux différents MAG qui vous apporteront les informations nécessaires.

Nos associations sont également impatientes de faire revivre L'Aiguillon. Elles vous attendront **tous** dès que le feu vert de reprise leur sera donné.

Le conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux en ayant une pensée bienveillante pour ceux qui sont seuls ou souffrants.

Nous devons néanmoins rester vigilants et prudents en attendant des jours meilleurs.

André COQUELIN

SOMMAIRE

VIE DE LA COMMUNE

Mot du Maire • p 1
Nouveau logo • p 3
Urbanisme • p 3
Voirie • p 4-6
Bâtiments • p 7
Communauté de communes • p 8
Communication • p 9
Citoyenneté • p 10-11
Finances • p 12-13
CCAS • p 14-15



EHPAD • p 16
Environnement • p 17
Histoire • p 18-19
Bibliothèque • p 20-21
Meilleurs apprentis • p 22
Enfance et jeunesse • p 23
Personnel communal • p 24
Centre de loisirs • p 25
École Saint-Joseph • p 26
Urbanisme • p 27 à 30



VIE ASSOCIATIVE

Hommage aux Bénévoles • p 31
OGEC • p 32
Restaurant scolaire / Anim'prairie • p 33
Roule petit • p 34
Fasila • p 35
Clin d'oeil • p 36
Yoga Vie / Fitness Zumba • p 37
Bon accueil • p 38-39



UNC • p 40
Familles rurales / Loisirs créatifs • p 41
Chorale / Don du sang • p 42
Fanfare Ste-Cécile / FCGA • p 43
Société de chasse / BCA • p 44
Boules loisirs / West Country 85 • p 45
ADMR • p 46
Syndicat mixte • p 47
Paroisse • p 48



Mairie
20 rue de l'Église
85220 L'Aiguillon-sur-Vie
S accueil@laiguillonsurvie.fr
www.laiguillonsurvie.fr



LES INFORMATIONS

Portrait de Frédérique Godet • p 49
Etat civil / Garde des enfants • p 50
Démarches administratives / JDC • p 51
Gaillard / Nouvelles installations /
Marché • p 52
Site internet • p 53
Annuaire des services • p 54-55
Salles communales /
Location matériel • p 56

Modernisation du LOGO de l'Aiguillon sur Vie

Par Catherine FEUILLÂTRE-MARGOUT

L'envie de moderniser notre logo, tout en respectant l'esprit, voici le challenge lancé par Monsieur le Maire !



L'ancienne version était présentée ainsi :

Une commune située à deux pas de l'océan, entre mer et terre, entre le bleu et le vert.

Il a fallu maîtriser et résoudre le problème posé par la longueur de ses espaces verdoyants : le calme, le repos, la sérénité, sont traduits par le vert.

Le drapeau exprime un nouvel esprit de compétition, de dynamisme et de longévité, sport oblige.

Ce logo ne traduit aucune tromperie ; le clocher qui rassure et rassemble son petit village, la vie simple entre deux éléments naturels : l'océan et la campagne. D'où le souci des lignes et des courbes apportées sur le dessin.

La courbe turquoise sous le clocher illustre l'entourage de la commune par le bras du Jaunay et du Gué-Gorand.

Et bien sûr l'aiguillon et son bourgeon de vie rappellent la légende de la ville, la fertilité de son sol, traçant le A dynamique : la continuité vers l'avenir.



Cette création est une œuvre collective en réunissant les idées des uns, les techniques des autres, et les conseils de tous les membres de votre équipe municipale !!

Un travail concerté pour un résultat qui nous plaît beaucoup et qui sera désormais le logo officiel de la commune.

Cette réalisation n'a engendré aucun frais extérieur à la commune, hormis le travail de tout un groupe.

Relisez la description du premier logo, rien n'a été trahi ; le bleu et le vert, le drapeau, le clocher rassembleur, les courbes des rivières, l'aiguillon du meneur de troupeau.

Un ajout cependant, la feuille brune pour l'agriculture si importante dans notre commune !

L'ensemble fait ressortir le dynamisme de notre commune, son regard vers l'avenir !!! Sans sacrifier les valeurs héritées du passé !

Urbanisme

Par Francine Zimmerlin

Groupe commission urbanisme



Coquelin André Zimmerlin Francine Préaud Freddy Perchec Marine D'Audiffret Alexandre Lor J.-Michel

La commune dispose de la compétence en matière de documents d'urbanisme, droits de préemption, permis de construire, autorisations et actes relatifs à l'occupation ou à l'utilisation du sol.

La commission urbanisme intervient lors de l'élaboration des grands projets communaux tels que la modification et/ou la révision du plan local d'urbanisme communal (PLU). Elle participe à la planification et à la gestion du développement de la commune et au suivi des travaux de la commune (construction d'équipements publics, etc.), ...

Un petit guide du permis de construire inséré dans ce bulletin (pages 27 à 30) peut être détaché et conservé.

Voirie

Par Freddy Préaud

Groupe commission voirie et travaux



Coquelin André Préaud Freddy Zimmerlin Francine Lor J.-Michel Jarry Alice Givran Sébastien

La commission Voirie et Travaux est constituée de 7 personnes : M. le Maire André Coquelin Président de la commission, Freddy Préaud 1^{er} adjoint Vice-président de la commission, Sébastien Givran, Francine Zimmerlin, Jean Michel Lor, Alice Jarry et Maxime Rimbault membres de la commission.

Le rôle de la commission est de proposer au conseil municipal, la réalisation de travaux de voirie et autres aménagements. Elle s'appuie sur les orientations du mandat ou à partir des constats effectués sur le terrain, tout en tenant compte du cadre budgétaire établi. Elle agit en concertation avec les autres commissions municipales, les services techniques et tous les partenaires externes (Communauté de communes du Pays de Saint Gilles, sociétés de travaux publics, SYDEV...). Elle veille à la cohérence des réalisations et assure le suivi des différents travaux décidés par le conseil municipal.

Deux orientations sont priorisées pendant le mandat.

- La première concernera la réalisation des travaux de voirie et d'aménagements à réaliser dans la zone urbanisée de la commune de l'Aiguillon sur Vie.
- La seconde consistera à la mise en place d'une organisation adaptée à la gestion des travaux de voirie et d'aménagements

sur le court et moyen terme, notamment dans la relation entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. Cette gestion adaptée pourrait se traduire par la mise en place de :

- Conventions uniques pour les travaux d'urgence,
- Marché à bon de commande associé à un bordereau de prix unitaire pour les travaux quotidiens,
- Convention pluriannuelle à bon de commande pour le programme des travaux du mandat. Cette dernière option, nécessitant au préalable d'établir un état des lieux et une planification des besoins.

La commission a mis à profit cette année de transition pour établir cet état des lieux des travaux à réaliser. Elle travaille depuis le mois de juin 2020 sur ce recensement en collaboration avec le service ingénierie de la Communauté de communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Dans un contexte de crise sanitaire impactant fortement le lancement de nouveaux travaux, l'année 2020 aura vu la réalisation de plusieurs travaux.



Impasse du Palet :

Une convention a été établie avec le SYDEV par le conseil municipal précédent pour réaliser l'effacement des réseaux et mettre en place un nouvel éclairage public (coût 27 172€ TTC).

Les travaux ont débuté en août 2020 et devrait se terminer début 2021.



Chemin de l'école :

Les travaux d'aménagement du chemin reliant la rue du Château au parking de la Florinière ont été finalisés en Juillet 2020 par l'entreprise COLAS

(Coût 4 332€ TTC).

Voirie

Par Freddy Préaud

Chemin d'accès aux lagunes « La Florentine » :

Le chemin fortement dégradé par les pluies a été refait, les fossés ont été curés et plusieurs pièges à eaux ont été posés.

Travaux réalisés en Aout 2020 par la SARL ASTP et les services techniques de la commune (**coût 2 155.20€ TTC**).



Chemin des Ecoubettes :

Un accès direct au parking de la Florinière a été réalisé. Le fossé a été curé et plusieurs grilles d'évacuation des eaux pluviales ont été posées.

Travaux réalisés en septembre 2020 par la SARL ASTP et les services techniques de la commune.



Voirie

Par Freddy Préaud



Impasse des mésanges :

Une convention a été établie avec le service ingénierie de la Communauté de communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réfection de la voie et des trottoirs. Le marché de la réalisation des travaux a été attribué à l'entreprise GTP **(coût 35 873.82€ TTC)**. Les travaux débuteront fin 2020.



Parking de la bibliothèque : Une place de parking pour les personnes à mobilité réduite a été aménagée par les services techniques.

Travaux de taillage et fauchage :

L'entreprise BURGAUD est intervenue sur la commune pour des travaux de taillage et fauchage des accotements **(Coût 13 942.50€ TTC)**.

Groupe commission aménagement du centre bourg



Coquelin Givran Préaud Zimmerlin D'Audiffret Feuillâtre Rousseau Margout Lor Brianceau Jarry
André Sébastien Freddy Francine Alexandre Catherine Philippe Gérard J.-Michel Aline Alice

Une nouvelle commission a vu le jour. Elle est chargée de l'aménagement du centre de notre commune.

Bâtiments

Par Jean-Michel Lor

Certains bâtiments de la commune vont bénéficier d'une rénovation ou d'une amélioration.

Groupe commission bâtiments



Coquelin
André

Lor
J.-Michel

Zimmerlin
Francine

Préaud
Freddy

Givran
Sébastien

Thurne
Dominique

Rimbault
Maxime

La cantine scolaire de la Florinière va être équipée d'une nouvelle installation de chauffage, la précédente étant hors d'usage. Le système choisi permet une mise en température rapide, de bonnes conditions sanitaires. Il permet d'éviter la présence de radiateurs souvent difficiles à entretenir pour le ménage des locaux, plus complexe avec les microbes et virus.

Le montant de ces travaux s'élève à **8 591,86 € TTC.**



Théâtre Municipal :

La partie surbaissée de la toiture du théâtre présentant actuellement de nombreuses fuites va être rénovée en tuiles traditionnelles, plus en harmonie avec les constructions environnantes. Le coût prévu de l'intervention est de **9 959,32 € TTC.**

Climatisation mairie :

Les employés municipaux travaillant dans la mairie ayant souffert, et le mot est faible, des très fortes chaleurs de cet été, le Conseil Municipal a voté un accord pour les travaux de l'installation d'une climatisation. La dépense s'élève à **17 607,20 € TTC.**



Cabinet dentaire :

Réparation de la fuite en toiture du cabinet dentaire : **654,72 € TTC.**

D'autres travaux vont être votés durant l'année 2021. Nous vous en informerons dans les prochaines publications.

Lumière sur l'INTERCO



Situé au cœur de la façade maritime vendéenne, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie regroupe 14 communes : L'Aiguillon sur Vie, Brem sur Mer, Brétignolles sur Mer, Coëx, Commequiers, Givrand, La Chaize Giraud, Landevieille, Le Fenouiller, Notre Dame de Riez, Saint Maixent sur Vie, Saint Gilles Croix de Vie, Saint Hilaire de Riez et Saint Révérend.

Sa population atteindra fin 2020 presque 50 000 habitants. L'attrait du littoral, le tissu économique dynamique grâce à la présence du secteur industriel, de l'artisanat et la montée en puissance des activités tertiaires contribuent au développement démographique et économique du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Cette progression fait de lui l'un des territoires les plus actifs de Vendée et l'un des deux pôles urbains de la côte vendéenne avec les Sables d'Olonne.

La Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie est un établissement public de coopération intercommunale. Elle assume des « compétences » qui lui sont attribuées par les communes ou par l'Etat. Certaines compétences sont obligatoires, c'est à dire qu'elles sont imposées par la loi. C'est le cas notamment des missions les plus anciennes et qui présentent le plus d'intérêt en terme d'efficacité : la collecte des ordures ménagères, le traitement des eaux usées, le développement économique.

D'autres compétences sont facultatives ou optionnelles, c'est-à-dire qu'elles sont attribuées après accord des communes à la majorité. Une compétence facultative ou optionnelle peut à tout moment être retirée à l'intercommunalité si les communes qui la composent le demandent à la majorité.

La Communauté de communes conduit de nombreuses actions en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, d'environnement, de sécurité et de prévention routière. Elle a en charge par ailleurs les travaux de défense contre la mer, les transports scolaires et la collecte des déchets sur le canton mais également la gestion d'équipements publics et de services publics.

Le conseil communautaire réunit 47 conseillers élus au suffrage universel direct, qui délibèrent et votent les projets de la Communauté de Communes. Les sièges sont répartis entre les 14 com-

munes en fonction de leur population. Saint Hilaire de Riez est la commune qui dispose du plus grand nombre d'élus (11) et Saint Maixent sur Vie et la Chaize-Giraud, les deux communes les plus petites ne disposent que d'un siège chacune. La plupart des décisions sont prises à l'unanimité en tenant compte de l'intérêt global du territoire, ce qu'on appelle l'intérêt communautaire.

Le Bureau Communautaire a délégation pour prendre des décisions dans les limites fixées par le conseil communautaire. Il est composé du Président, François BLANCHET, maire de Saint Gilles Croix de Vie et de 13 vice-présidents :

- 1^{ère} vice-présidente déléguée aux finances et aux ressources humaines : **Isabelle TESSIER**, maire de Le Fenouiller,
- 2^{ème} vice-président délégué aux transports, mobilités et pistes cyclables : **André COQUELIN**, maire de L'Aiguillon sur Vie,
- 3^{ème} vice-présidente déléguée à la défense contre la mer, à l'environnement, au développement durable et au PCAET : **Kathia VIEL**, maire de Saint Hilaire de Riez,
- 4^{ème} vice-président délégué à l'agriculture et aux voiries : **Michel REMAUD**, maire de Coëx,
- 5^{ème} vice-présidente déléguée au développement économique : **Isabelle DURANTEAU**, maire de Landevieille,
- 6^{ème} vice-président délégué au développement numérique, aux nouvelles technologies, à la culture et à la salle de spectacles : **Yann THOMAS**, maire de Brem sur Mer,
- 7^{ème} vice-président aux déchets et ordures ménagères : **Frédéric FOUQUET**, maire de Brétignolles sur Mer,
- 8^{ème} vice-président délégué à l'enfance, la jeunesse et au CIAS : **Jean SOYER**, maire de Saint Maixent sur Vie,
- 9^{ème} vice-président délégué aux équipements sportifs : **Philippe MOREAU**, maire de Commequiers,
- 10^{ème} vice-président délégué à l'assainissement : **Hervé BESSONNET**, maire de Notre Dame de Riez,
- 11^{ème} vice-président délégué à la sécurité : **Laurent DURANTEAU**, maire de Givrand,
- 12^{ème} vice-président délégué aux travaux et à l'informatique : **Lucien PRINCE**, maire de Saint Révérend,
- 13^{ème} vice-présidente déléguée à l'habitat et au logement : **Dominique MALARY**, adjointe au maire de la Chaize Giraud.

Retrouvez toutes les informations
de Saint Gilles Croix de Vie sur :

R www.payssaintgilles.fr
et sur facebook :

 Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Communication

Par Catherine Feuillâtre

Groupe commission communication



Coquelin André Feuillâtre Catherine Farrugia Martine Margout Gérard Tanguy Catherine Marais Sébastien

COMMUNICATION

Écouter
Affichage
Enquêtes
Le Mag
Informer
Recherches d'autres moyens de communication
Le bulletin municipal

Au fur et à mesure que le virus nous le permettra..

VIE CULTURELLE

Soutien aux artistes de la commune, spécificités historiques
Recherches collectives sur l'histoire de l'Aiguillon avec tous les habitants intéressés.
Collectes d'images et prises de clichés : « L'Aiguillon avant et maintenant ».
Projet de « dimanches au cinéma »
Travail avec la communauté de communes pour un meilleur accès à la culture

Une équipe

Martine FARRUGIA
Catherine FEUILLÂTRE
Sébastien MARAIS
Gérard MARGOUT
Catherine TANGUY

VIE ASSOCIATIVE

Développer les contacts, les partages et le soutien auprès des associations.
Forum, réunions
Élaboration d'une Charte

Citoyenneté - Conseil des sages

Par Philippe Rousseau

Groupe commission citoyenneté



Coquelin André Rousseau Philippe Farrugia Martine Feuillâtre Catherine Margout Gérard Tanguy Catherine Lor J-Michel

1. La citoyenneté, une histoire

Au-delà d'être dans « l'air du temps », la recherche d'une citoyenneté plus active est une volonté affichée depuis des siècles. Car longtemps, la « participation à la gestion des affaires publiques » s'est limitée à une partie de la population. Dans la civilisation Grecque, **à Athènes, seuls 10% des habitants ont la qualité de citoyens. Ce sont tous des hommes libres.**

La notion de citoyenneté connaît ensuite une éclipse à l'ère des monarchies : sociétés de privilèges, elles écartent toute participation de leurs sujets à la décision politique.

La grande nouveauté de la période révolutionnaire est, en revanche, le lien qui est désormais instauré entre nationalité et citoyenneté. Mais là encore, elle limite la participation, le suffrage est censitaire (**seuls les citoyens dont le total des impôts directs** dépasse un seuil, appelés cens, sont électeurs).

Après une brève application du suffrage universel masculin pour élire la Convention en 1792, le suffrage censitaire est rétabli par le Directoire en 1795. Ce suffrage continue de s'appliquer pendant la première moitié du XIX^e siècle, témoignant ainsi d'une conception toujours restreinte de la citoyenneté.

C'est en 1848 que le suffrage universel masculin est instauré : il ne sera dès lors plus remis en cause dans son principe. **Après bien des années de luttes, les Françaises obtiennent le 21 Avril 1944 enfin le droit de vote et celui d'être élues.**

2. Le Conseil Citoyen Communal

Notre souhait est d'organiser des espaces d'échange entre les élus et les citoyens, et pour mieux comprendre notre démarche, nous avons fait le choix de nommer cette réunion publique un **Conseil Citoyen Communal.**

Conseil : C'est faire conseil (donner un avis, des recommandations) ; tenir conseil (c'est se réunir pour dialoguer, examiner soigneusement une question avec d'autres personnes ; conseiller (donner l'envie de faire, suggérer, orienter).

Ce n'est donc pas une instance de décisions, mais un lieu d'interface entre les élus et les habitants. C'est un espace d'informations pour le conseil municipal sur les souhaits des habitants et d'informations des habitants sur les projets des élus. C'est un espace de propositions.

Citoyen : C'est le respect des personnes et du cadre de la réunion. C'est accepter les décisions avec lesquelles on est d'accord, mais aussi celles avec lesquelles on n'est pas d'accord.

Ce n'est donc pas un lieu pour polémiquer, c'est un espace constructif.

Communal : C'est une vision de la commune et du vivre ensemble.

Ce n'est donc pas un lieu pour aborder des intérêts personnels.

Nous organiserons la première réunion quand les conditions le permettront. Vous serez informés par le Mag et l'affichage. Nous compterons alors sur votre participation active.

S'engager dans la vie citoyenne c'est participer à la vie politique par des débats, mais être citoyen c'est aussi s'engager dans la vie de la cité à travers les associations.

Conseil des sages :

Il y a souvent une confusion lorsque l'on évoque « un conseil des sages ». Les gens pensent que pour le constituer, il faudrait trouver des personnes « sages ».

Mais alors il faudrait s'entendre sur ce que veut dire être « sage », sur quels critères peut-on dire que quelqu'un a trouvé la sagesse ? Tâche bien difficile qui ne relève pas de notre compétence.

Alors, essayons d'envisager ce conseil sous un autre angle.

Pour nous, ce qui est sage, c'est le conseil. Autrement dit, c'est par la position qu'elles auront, par les propos qu'elles tiendront, par l'utilisation de leur temps libre, leurs compétences, leur expérience, leur mémoire, et leur savoir-être au service des autres, que les personnes sont compétentes à faire partie d'un conseil des sages.

Nous nous appuyons sur la charte de la Fédération des Villes et Conseils des sages pour mettre en place et faire vivre ce conseil des sages.

Citoyenneté - Conseil des sages

Par Philippe Rousseau

1) Qui peut faire partie du conseil ?

-Les personnes qui sont candidates : les membres ont une obligation liée à un devoir de réserve, d'apolitisme, et de désintéressement.

-Qui remplissent les conditions d'âge : 55 ans ou plus, et qui sont inscrites sur la liste électorale

-En sont exclus : les conjoints d'élus municipaux actuels, les anciens élus municipaux de 2008 à 2020 (soit une carence de 2 mandats). Une seule candidature par couple devra être présentée.

2) Comment est-il constitué ?

Le nombre sera de 12 élus avec une parité homme femme. Les personnes seront tirées au sort dans la liste de tous ceux qui auront envoyé leur candidature.

3) Pour combien de temps ?

Les personnes sont élues pour 3 ans renouvelables.

4) Rôle et compétence

C'est un « groupement de citoyens » sans personnalité morale. Il est force de réflexions et de propositions, et il a pour vocation la recherche de l'intérêt commun. C'est un organe consultatif, il ne peut imposer une décision.

Pour exemple, il peut : Conduire des études sur des sujets ou des thèmes proposés par le conseil lui-même ou par la municipalité. Conseiller sur des sujets spécifiques (transport, circulation, transmission de l'histoire, vie de la commune, environnement, solidarité, etc.). Réfléchir sur la mise en place de projets de la municipalité.

Si vous êtes intéressé(e) par ce conseil des sages, faites acte de candidature en adressant un courrier à la mairie, commission citoyenneté, avant le 1^{er} Février 2021.

Nous comptons sur vous.



**CONSEIL
CITOYEN**
la vie
de votre quartier.

Finances

Budget prévisionnel 2020

Groupe commission finances

Coquelin
AndréPréaud
FreddyZimmerlin
FrancineGivran
SébastienMagnier
ÉmiliePerchec
Marine

RECETTES		MONTANT	OBSERVATIONS
Section Fonctionnement	Atténuations de charges	2 000,00 €	Remboursements sur rémunérations du personnel
	Produits des services, du domaine et ventes	40 710,00 €	Concessions cimetière, redevances d'occupation domaine public, remboursements d'autres organismes
	Impôts et taxes diverses	873 891,00 €	Taxes foncières et d'habitation, dotations de la Communauté de Communes, taxes diverses
	Dotations, subventions et participations	404 000,00 €	Dotations d'Etat, subventions du Département
	Revenus des immeubles	100 000,00 €	Loyers des immeubles et locations des salles communales
	Produits exceptionnels	500,00 €	Remboursements
	Opérations d'ordre	15 000,00 €	Financement des fournitures pour les travaux en régie
	TOTAL	1 436 101,00 €	
	DÉPENSES		MONTANT
Section Fonctionnement	Charges à caractère général	357 570,00 €	Frais de fonctionnement (eau, électricité, entretiens, fournitures,...)
	Charges de personnel	439 400,00 €	Frais de personnel
	Autres charges de gestion courante	200 500,00 €	Indemnités, subventions associations, écoles
	Charges Financières	59 500,00 €	Intérêts d'emprunts
	Opérations D'ordre	84 979,75 €	Amortissements
	Virement Section Investissement	294 151,25 €	Excédent de la section fonctionnement prévisionnel 2020
	TOTAL	1 436 101,00 €	

RECETTES		MONTANT	OBSERVATIONS
Section Investissement	Dotations, fonds divers et réserves	526 268,25 €	Fonds de compensation de la TVA, Taxe d'aménagement, et excédent de fonctionnement capitalisé
	Dépôts et cautionnement	2 000,00 €	Encaissement de cautions
	Opérations d'ordre et patrimoniales	84 979,75 €	Amortissements
	Produits de cessions	64 732,00 €	Ventes de terrains
	Excédent de fonctionnement et restes à réaliser 2019	640 011,03 €	Excédent de la section fonctionnement 2019 et restes à réaliser 2019
	Virement de la section de fonctionnement	294 151,25 €	Excédent de la section fonctionnement prévisionnel 2020
	TOTAL	1 612 142,28 €	
	DÉPENSES		MONTANT
Section Investissement	Immobilisations incorporelles	36 482,37 €	Frais d'études et Plan Local d'Urbanisme (PLU)
	Achat de matériel	65 000,00 €	
	Eclairage public	160 000,00 €	
	Travaux de bâtiments	300 000,00 €	
	Travaux de voirie	316 000,00 €	
	Ilot Rogatien Mornet	300 000,00 €	
	Rénovation bâtiment pour activité culturelle	141 456,00 €	
	Maison Paramédicale	123 703,91 €	
	Emprunt	154 500,00 €	Remboursement du capital
	Opérations d'ordre et Patrimoniales	15 000,00 €	Fournitures des travaux en régie
	TOTAL	1 612 142,28 €	



Finances



Recettes de fonctionnement

- ATTENUATIONS DE CHARGES
- PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES
- IMPOTS ET TAXES DIVERSES
- DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS
- REVENUS DES IMMEUBLES
- PRODUITS EXCEPTIONNELS
- OPERATIONS D'ORDRE



Dépenses de fonctionnement

- CHARGES A CARACTERE GENERAL
- CHARGES DE PERSONNEL
- AUTRES CHARGES DE GESTIONS COURANTE
- CHARGES FINANCIERES
- OPERATIONS D'ORDRE
- VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT



Recettes d'investissement

- DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES
- DEPOTS ET CAUTIONNEMENT
- OPERATIONS D'ORDRE ET PATRIMONIALES
- PRODUITS DE CESSIONS
- EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT ET RESTES A REALISER 2019
- VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



Recettes de fonctionnement

- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- ACHAT DE MATERIEL
- ECLAIRAGE PUBLIC
- TRAVAUX DE BATIMENTS
- TRAVAUX DE VOIRIE
- ILOT ROGATIE MORNET
- RENOVATION BATIMENT ACTIVITE CULTURELLE
- MAISON PARAMEDICALE
- EMPRUNT
- OPERATIONS D'ORDRE ET PATRIMONIALES

C.C.A.S.

Centre Communal d'Action Sociale

Par Philippe Rousseau

C.C.A.S.



Coquelin André Rousseau Philippe Farrugia Martine Lor J.-Michel Tanguy Catherine Magnier Emily Favry Anny Michon Anne Marques José Charrier Aline Leclercq Chantal

C.C.A.S. Centre Communal d'Action Sociale

Être un nouvel élu au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), c'est à la fois, prendre la mesure de ce qui a été fait, préparer l'avenir, tout en rendant compte de son action présente.

Notre première action a été de comprendre la structure CCAS, ses missions, et, créer les documents obligatoires à son exercice.

L'Établissement

Le CCAS est un établissement public obligatoire. Il est régi par un conseil d'administration dont le Maire M. André Coquelin en est le Président. Lors d'un conseil d'administration Philippe Rousseau en a été élu Vice-président.

Établissement public avec son organisation (il possède son propre règlement intérieur) mais il a des liens très étroits avec le conseil municipal où sont validées les orientations financières qu'il préconise.

Pour une meilleure compréhension, nous avons rencontré les différents acteurs de l'Action Sociale sur le territoire de l'intercommunalité (autres CCAS, associations caritatives, Maison Départementale de la Solidarité et de la Famille, associations de l'Aiguillon.)

Les missions

Des missions obligatoires (Politiques de l'état) : il participe à l'instruction des demandes d'aides sociales fixées par voie réglementaire.

Des missions facultatives : elles relèvent de l'initiative du CCAS. Sans entrer dans les détails, le CCAS est avant tout un **espace de proximité**, d'accueil, d'écoute, d'orientation, pour les personnes isolées, fragiles, porteuses de handicaps ou qui rencontrent à un moment donné de leur vie des difficultés.

Si vous êtes dans une de ces situations, n'hésitez pas à nous contacter.

Toutes les personnes appelées à intervenir dans le CCAS sont tenues au secret professionnel.

Le budget

Le CCAS a un budget propre qui est fait de subventions, mais aussi de dons. Ainsi toute personne, toute association, peut faire un don au CCAS.

Dans ces premiers mois de mandat, et dans les conditions qu'il n'est pas besoin de rappeler, nous avons :

1. Mis en place une organisation. Tous les membres du CCAS sont impliqués dans son fonctionnement global, de plus nous avons créé deux commissions :

- Commission Aide Sociale composée de :
Farrugia Martine, Lor Jean Michel, Favry Anny, Leclercq Chantal, Charrier Aline, Marques José, Philippe Rousseau.

- Commission personnes âgées : Farrugia Martine, Tanguy Catherine, Magnier Emily, Favry Anny, Leclercq Chantal, Michon Anne, Charrier Aline, Philippe Rousseau.

2. Institué une collaboration avec la Directrice Générale des Services de la mairie de l'Aiguillon sur vie, pour permettre au CCAS de remplir ses missions.

3. Créé une permanence du CCAS tous les vendredis matin et sur rendez-vous à la Mairie pour apporter des réponses de proximité.

4. Proposé par le biais du Mag, à travers un questionnaire, aux personnes fragiles, isolées de se faire connaître. Si vous ne vous êtes pas encore inscrit(e), il est toujours temps de le faire.

C.C.A.S.

Centre Communal d'Action Sociale

Par Philippe Rousseau

5. Organisé une rencontre avec le personnel de l'EHPAD pour mieux faire connaissance et les épauler dans leurs actions auprès des personnes âgées.

6. Participé à la collecte de la Banque Alimentaire. Merci à vous pour vos dons et à M. et Mme Métoui pour l'accueil qu'ils nous ont réservé.

Toutes les collectes du canton sont regroupées à la Banque Alimentaire de Givrand, enregistrées, puis redistribuées aux associations et aux CCAS de la communauté de Communes pour constituer les aides alimentaires.

Ces aides alimentaires sont distribuées aux personnes de la commune qui en ont besoin.

En complément, le CCAS donne des bons alimentaires pour des produits frais (produits laitiers, légumes, fruits) qu'ils peuvent choisir au magasin VIVAL. Encore une fois merci à M. et Mme Métoui de nous avoir permis de mettre en place cette action.

PREVISIONS

1. Réaliser une Analyse des Besoins Sociaux. Outre le fait qu'elle soit obligatoire, cette analyse permet d'adapter des actions aux besoins repérés sur la commune.

2. Pour vous aider dans le cadre de démarches administratives dématérialisées (internet) pour tous documents : carte d'identité, C.A.F., déclaration d'impôts, déclaration pôle emploi fin de mois, C.E.S.U., etc., **une permanence sera ouverte à partir de Janvier, tous les 15 jours les 2^{ème} et 4^{ème} Mardis du mois.**

Peut-être, vous dites-vous que dans ces démarches l'intervenant aura accès à des documents confidentiels ? C'est vrai. Pour rappel, les membres du CCAS sont soumis au secret professionnel.

3. Une volonté affichée par tous les membres du CCAS de participer au tissage social et à un maillage intergénérationnel dans la commune. C'est dans ce cadre que nous allons proposer des projets et des animations.

Ces animations trimestrielles commenceront par une anima-

tion qui touche une tranche d'âge, mais ensuite elles seront ouvertes à tous (les aînés, les adolescents, les enfants, les adultes) pour favoriser les échanges entre les personnes de différentes générations.

Où, Quand, Comment ? A l'heure actuelle, vu la crise sanitaire, nous ne pouvons pas vous le dire, et plutôt que de vous donner des dates, les déplacer, réserver des animations, les annuler, nous allons attendre sereinement que nous puissions nous réunir en toute sécurité. Sachez seulement qu'à l'Aiguillon toute fête ne peut être sans musique.

Notre objectif pendant ces 6 années de mandat sera de :

- Réfléchir aux besoins de notre EHPAD, de la population isolée, des personnes qui se trouvent à un moment de leur vie fragilisées.
- De favoriser des temps intergénérationnels entre Aiguillonaises et Aiguillonais pour échanger, partager et faire vivre la fraternité.



Horaires :

Permanences

**Les vendredis de 9h à 12h avec ou sans rendez-vous
Besoins urgents en semaine sur rendez-vous.**

Permanences démarches administratives

**tous les 15 jours les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois
de 9h à 12h**

0 02 51 22 80 52

EHPAD

Les Boutons d'Or

Par Charline Bernaudeau

Je m'appelle Charline BERNAUDEAU et je suis la nouvelle Directrice de l'EHPAD « Les Boutons d'Or ». Je suis très heureuse de cette prise de poste et j'ai hâte de découvrir la vie de la commune au travers de la vie de la Résidence.

C'est une joie de remarquer dès mon arrivée, l'implication de nombreux aiguiillonnais, dans la vie quotidienne des personnes âgées de la structure.

Très motivée et enthousiaste à l'idée d'accompagner l'équipe pour l'intérêt des résidents. Cela fait 10 ans que je consacre ma vie professionnelle au service des personnes âgées et cela m'aide à m'épanouir également dans ma vie personnelle.

Comme vous l'a annoncé Mme GRILLARD lors de la dernière édition du Mag Aiguiillonnais, je n'arrive pas seule, puisque l'EHPAD accueille Mesdames RENOUF et REMAUD, respectivement au poste de secrétaire administrative et Infirmière coordinatrice.

Laëtitia RENOUF est titulaire d'un diplôme tertiaire depuis plus de 20 ans et a mis ses compétences au service de plusieurs publics dont les personnes âgées. Elle rejoint les Boutons d'Or avec l'envie de mettre à profit ses savoir-faire et son savoir-être.

Adeline REMAUD est diplômée Infirmière depuis 2015. Elle a eu la chance dans son parcours de découvrir le fonctionnement des infirmiers en milieu hospitalier mais aussi en EHPAD, où elle a pu occuper un poste de coordination. Elle compte mettre son énergie au profit du bien-être des résidents et de l'équipe.

Nous sommes déterminées à mener nos nouvelles missions avec bienveillance dans un établissement où il fait bon vivre.

Contact :

Charline BERNAUDEAU

Directrice EHPAD «Les Boutons d'Or»

15, rue de Lattre de Tassigny

85220 L'Aiguillon sur Vie

0 02 51 22 85 59 ou 06 71 10 88 58



de gauche à droite Laëtitia RENOUF, secrétaire - Charline BERNAUDEAU, directrice de l'Ehpad et Adeline REMAUD, infirmière coordinatrice

Environnement

Par Alexandre d'Audiffret

Groupe commission environnement



Coquelin D'Audiffret Jarry Rousseau Farrugia Feuillâtre Marais Brianceau Margout Perchec Magnier Givran
André Alexandre Alice Philippe Martine Catherin Sébastien Aline Gérard Martine Emily Sébastien

L'activité de la commission environnement a mis un peu de temps à démarrer, car les thématiques sont très variées et importantes. Notamment à l'échelle de la Communauté de Communes.

Nous y travaillons pour préparer la transition écologique à l'échelle de notre territoire, que notre environnement soit préservé et que nos habitudes évoluent.

Nous travaillons en commission à proposer au conseil municipal une charte de l'environnement, relevant souvent du bon sens mais aussi avec des choix plus courageux pour léguer à nos enfants une commune où il fait bon vivre.

Groupe fleurissement de la commission environnement

Par Catherine Feuillâtre



Coquelin Jarry Feuillâtre Margout
André Alice Catherine Gérard

Une partie de la commission environnement a souhaité se consacrer à améliorer le fleurissement de la commune.

Nous avons recherché différents pépiniéristes, étudié les implantations dans la commune qui pourraient être davantage fleuries ; le but : choisir des plantes et arbustes dont les floraisons s'étagent sur la plus grande période possible. On ne voulait pas des massifs beaux une saison, puis tristes et fanés le reste de l'année ; plutôt des vivaces, pour que les massifs durent au fil des années, avec un entretien aisé pour nos agents communaux.



Le rond-point de Marigny :

Projet : réparation du mur embouti par la voiture d'un automobiliste. Dépose des végétaux qui bouchent la visibilité. Faire de ce rond-point un attrait fleuri pour l'entrée de bourg.
ci-dessus une sélection des plantes et arbustes à mettre en place.



Grange de la Florinière :

Projet de colorer le parterre

Histoire

Quelle vie commerciale à l'Aiguillon sur Vie - Épisode 1

Par Catherine Feuillâtre



Les épiceries : il y en avait 5, presque 6

Rue Georges Clemenceau, la première était à côté de l'actuel bar, la petite maison, c'était Mme Octavie Arnaud ; à sa retraite son magasin est devenu

en totalité une habitation ; en face il y avait aussi la maison de Mme Berthe Hériteau dont le bas était consacré à l'épicerie et le haut à son logement. Aujourd'hui ce sont les infirmières qui occupent l'emplacement ; Mme Marie Rabillé tenait la troisième épicerie (à côté du terrain de boules) ; son activité fut reprise en 1972 par Mme Marguerite Penaud dans le bâtiment construit en 1971 qui se trouve être le café actuel. La quatrième était située à l'angle de la rue de l'église où Mme Emilia Michon tenait un bar épicerie. Quand Emilia a laissé son commerce, Mme Solange Nobiron a ouvert, à côté de l'église, une autre épicerie, dans la petite maison toujours fermée avec ses marches et son palier surélevé.

Mais il ne faut pas oublier le magasin de Mme Eugénie Moinard, en face de la pompe, la maison blanche qui fait l'angle de la rue de la fontaine : elle vendait de tout, entre son magasin et sa remise aux trésors, avec ses rubans qu'adoraient les petites filles du village.

Vival était autrefois la cave de M. Hériteau (sa mère Yvonne avait le café), Gilbert et Thérèse Guédon, qui tenaient la troisième épicerie, ont acheté les murs et ont créé une épicerie plus grande ; ils sont restés 30 ans dans la commune entre leurs deux épiceries : tout un morceau de l'histoire de notre village. Ensuite plusieurs personnes se sont succédées : M. Auclair en 2009, puis en 2011 Mme Valérie Gaultier et M. André Pillon. M. Mme Naceur et Audrey Métoui sont arrivés il y a 6 ans maintenant.



Les cafés, quant à eux, étaient au nombre de 6

Le premier, le café Hériteau (tenu par Yvonne), avec ses marches rue Clemenceau, existe depuis très longtemps, comme en témoignent les

vieilles photos du bourg. Il y en a eu un deuxième tenu initialement par Mme Emilia Michon 1 rue de l'église, au coin de la rue (nous avons déjà parlé d'elle dans le paragraphe des épiceries), puis ensuite par M. Octave Fradin, M. Vincent Neveu, M et Mme Bellouard, et M. Serge Clerc en 1998 jusqu'en 2002.

M. Clément Sire tenait le troisième café, face à la pompe et du foyer rural numéro 1.

M. Marius Brochard en tenait un quatrième, dans le renforcement de la rue du village du coin, et un cinquième encore existait dans la demeure de M. Albert Mornet, la grande maison qui a été détruite dans les travaux de l'îlot Rogatien Mornet.

Les murs laissés par M. et Mme Guédon, les épiciers, furent transformés en café, et en voilà un sixième ; trois personnes se sont succédées (Roselyne, Jean et Lise, Hubert) avant l'installation de Christelle au « Réservoir » en janvier 1999.

Et à la sortie de la messe, les personnes faisaient souvent quelques détours par les cafés ! Ces traditions ont disparu ! Dommage pour la convivialité... mais heureusement pour les santés !!



Les 2 boulangeries et la pâtisserie

Les boulangers se sont succédés dans les deux petites boulangeries, point de vitrine alors, une porte, une fenêtre et c'était la boutique, une cloison

de planches la séparait de l'habitation de la famille... d'un côté M. Raymond Sire, sur le trottoir d'en face ou presque, la vieille vitrine en face du Réservoir, il y avait une seconde boulangerie. La famille Turpaud Langevin, qui a vendu à M. Michon, et puis M. et Mme Poussin, en octobre 1963, ont pris la suite. Après quelques années Mme Poussin a poursuivi seule son activité, il n'y avait plus de boulanger mais qu'à cela ne tienne elle allait tous les matins chercher son pain à La Chapelle Hermier, afin de le vendre dans sa boutique. Vint ensuite M. Philippe Bibinet en 1996 qui faisait du pain biologique, c'était un précurseur pour son époque...

Reprenons l'histoire de M. Raymond Sire, il a exercé son métier jusqu'en 1963 ; il a commencé ses livraisons avec sa charrette et l'aide des enfants !! (Pour la photo !!) Et puis le modernisme a permis la voiture !!!



La petite fille de la photo habite toujours dans notre commune !!!

Histoire

Quelle vie commerciale à l'Aiguillon sur Vie - Épisode 1

Par Catherine Feuillâtre



Vinrent ensuite MM. Prouteau René, Pons Jean Luc, Pothier Patrice, Favreau Joël, Hervouet Thierry en 1990, Hervé Cailleau en 1995, Huchet Dominique arrivé en 1999 avec son épouse ; c'est lui, qui, a fait remplacer la vitrine, elle était jaune.

Enfin M. Peaudeau Nicolas, notre actuel boulanger arrivé en 2006 ; il a modernisé la devanture, peinte aux couleurs aiguillonaises bleue et verte, puis de nouveau jaune et marron ; la boutique a fait place en fin d'année 2019 à une nouvelle boutique moderne.

Il y avait également un pâtissier, Monsieur Perroux, en face du camping auquel Hervé, notre pâtissier actuel, a succédé.

Voiture du boulanger



Le sabotier

M. Jean Guillbaud rue Jean Yole, la «rue sale» comme elle était appelée à cause de ses écoulements d'eau venus des fiefs et que traversaient bêtes et gens, ce qui ne donnait pas toujours un aspect très pimpant à cette rue ; pourtant elle était empruntée par les petites filles qui allaient à l'école rue de l'église et aimaient bien regarder le sabotier ! Son échoppe très rudimentaire était à l'emplacement des places de parking actuelles.

Le cordonnier

Constant a exercé pendant 40 ans, dans sa petite échoppe, à l'ombre de l'église ; il travaillait avec la porte ouverte, tout en parlant avec ses visiteurs ; il réparait chaussures et cartables jusqu'en 1988. Il avait débuté par la fabrication de sabots de bois pour tous puisque même les semelles des bottines d'enfants ont été, en période de guerre, faites en bois !!! Les «sabots hirondelles» étaient synonymes de légèreté alors !!

Il fut remplacé par Philippe en 1987 : ce cordonnier était alors installé boulevard Clémenceau dans les petites maisons démolies pour le rond-point Marigny, après avoir été sur la place du marché, dans un bâtiment loué par M. Omer Michon, en face du café Bellouard. Puis la commune lui a loué un bâtiment à la place de l'abri, ensuite repris par un kiné M. Falleck. C'était une étape de sa vie !!!



Constant et Philippe

« Voilà un bout de l'histoire des commerces, les épisodes se succéderont au fil des bulletins municipaux...

Je me suis prise au jeu de l'histoire de la vie aiguillonaise de tous les jours grâce aux habitants qui m'ont aidée dans mes recherches, un grand merci à eux et surtout à celle qui se reconnaîtra... la petite fille...

Si vous avez des images de l'Aiguillon autrefois, si vous pouvez me les confier à la mairie, le temps de les numériser, je souhaiterai aller plus avant dans cette recherche sur les souvenirs de notre commune et en faire profiter les «mordus» comme moi de l'histoire aiguillonaise. »

Bibliothèque municipale

Toute l'équipe de bénévoles vous souhaite la bienvenue à la bibliothèque. C'est un lieu entièrement rénové en 2019, ouvert à tous, tout âge confondu, lecteurs ou non lecteurs.

Vous y trouverez :

- Un grand espace enfant
- Une salle réservée à nos ados
- Une pièce pour les adultes avec documentaires, romans, policiers, littératures vendéennes, livres audio...
- Mais aussi des jeux pour s'amuser sur place.

C'est aussi un lieu culturel qui vous propose :

Des expositions régulières (en 2019 grande expo sur la BD, en 2020 expo photos sur la mer et l'aventure).

Des animations :

- Pour nos tous petits : bébés lecteurs une fois par mois et lecture à la micro-crèche.
- Pour les enfants : contes goûter de Noël
- Pour les adultes : café lecture, soirée coup de cœur, soirée voyageurs du soir.

En 2021, si la crise sanitaire le permet, nous vous proposerons à nouveau, un café lecture, une soirée sur le thème du carnaval, une balade contée ainsi que les animations enfants.

La bibliothèque de l'Aiguillon sur Vie, ce sont des livres bien-sûr, mais pas seulement... Venez nous rencontrer, proposez vos idées... Les bénévoles vous attendent... À bientôt.

Date à retenir

→ Vendredi 12 février 2021
à 20h

Soirée Carnaval / Crêpes

→ Mercredi 20 juin
Balade contée

Horaires :

- Lundi de 16h30 à 18h30
- Mercredi de 15h à 17h30
- Samedi de 10h à 12h15

☎ 02 51 33 16 24

✉ biblioaiguillon@gmail.com

🌐 <https://www.facebook.com/Bibliothèque-lAiguillon-sur-Vie-161266657577803/>



Quand l'homme est seul face à l'océan

Reportage sur l'exposition à la bibliothèque du 12 septembre au 28 novembre 2020



Pour 2021, toute l'équipe vous souhaite une très bonne année 2021 pleine de découvertes littéraires distrayantes et enrichissantes.

De Robert Louis Stevenson, Virginie Hériot, Eric Tabarly et bien d'autres... sans qui les aventures des mers ne seraient pas arrivées jusqu'à nous, cette exposition propose une découverte des grands explorateurs, de quelques grands marins aventuriers, ancêtres du Vendée Globe et des navigateurs modernes ainsi que de superbes photos de Yvan Zedda,

spécialiste de la photographie de voile.

Elle dévoile l'univers de ces aventuriers des mers animés par la découverte de l'inconnu, le goût du risque et la quête de sensations.

Au détour d'une photo et sous l'œil avisé du photographe de voile Yvan Zedda, la mer et l'aventure s'offrent à vous!



Découverte de quelques grands marins aventuriers, ancêtres du Vendée Globe, et de superbes photos d'Yvan Zedda, spécialiste de la photographie marine. De nombreux livres sont disponibles sur le sujet.



Meilleurs apprentis

Deux jeunes apprentis aiguillonais médaillés

Par Laëtitia Maréchal et Catherine Feuillâtre

Deux jeunes garçons de la commune, copains dans la vie, ont été récompensés pour la qualité de leurs travaux. Tous deux sont apprentis, ont suivi le même chemin. Élèves de troisième à Saint-Gilles, ils ont effectué des stages en entreprise qui ont totalement influencé leur avenir.

Erwan Renaud lors d'un premier stage a découvert le métier de pisciniste qui lui plaisait, mais là, à son goût, il y avait trop de gros œuvre. Le stage suivant l'a conduit chez Monsieur Duranteau, carreleur à Bretignolles-sur-Mer, qui l'a gardé en apprentissage l'année suivante ; deux ans de CAP ; à présent il poursuit vers le Brevet Professionnel.

Quentin Roger quant à lui s'est dirigé tout d'abord vers un Brevet d'Études professionnelles en agencement, pour faire des cuisines, placards, etc. Mais il se sentait plus attiré par un travail minutieux : l'ébénisterie. Après son BEP, il a donc décidé de poursuivre sur un CAP d'ébéniste, un des seuls CAP en trois ans, vu la complexité du travail. Par la suite il se dirigera vers un Brevet Technique de Métiers à Nantes.

Ils se retrouvent donc au centre des apprentis de la Roche-sur-Yon, AFORBAT. On leur propose de concourir pour cette épreuve qui rassemble les meilleurs jeunes apprentis de deuxième année.

Alors courageusement, ils se sont embarqués dans cette aventure : réaliser une pièce répondant à certaines contraintes de thèmes, de formes.

Pour Erwan, les deux murs formant un angle d'une cabine de douche à l'italienne avec une rose des vents en carrelage.

Pour Quentin, une table en bois avec un tiroir, sans clous, vis et collage. Juste des assemblages, avec un dessus en marqueterie comportant des carrés, cercles et triangles.

Pour les deux jeunes un dossier technique, des photos d'étapes. Pour Quentin, un plan réalisé en informatique et un plan tracé à la main.

130 heures de travail pour l'un, 140 heures de fabrication pure, de pièces pour le second, ce qui représente plus de 270 heures de travail avec les compléments demandés.

À faire en dehors du temps de travail, le week-end, le soir : 4 mois de travail !!

Les jurys ensuite notent les travaux, chaque erreur enlève des points !!

Ils attendent maintenant le verdict du jury national. Ils ne connaissent pas leurs notes, savent juste qu'ils ont au moins 17, puisqu'ils sont médaillés d'or régionaux et que c'est la note à atteindre pour ce palier !

Prochaine étape, les olympiades des métiers.

Les photos de leurs travaux montrent toute la précision de leur travail.



Enfance et jeunesse

Par Laëtitia Maréchal

Groupe commission enfance et jeunesse



Coquelin André Maréchal Laëtitia Préaud Freddy Chauveau Caroline

Les membres du conseil municipal des enfants ont préparé avec soin leur grande action sur la collecte des déchets. Ils ont réalisé l'affiche seuls !! Bravo aux artistes !! Et tout préparé pour cette matinée de « guerre contre les déchets !! ».

Le 17 octobre, tous étaient prêts gilets jaunes, gants, masques et sacs poubelle avec beaucoup d'entrain et de motivation.

Collectes par équipes pour ne pas mettre en péril les jeunes participants, les enfants dans les lotissements, les adultes sur les routes plus passagères !!

Ont été récoltés : des mégots, des paquets de cigarettes écrasés,



quelques masques mais pas trop !! Des canettes de boissons !! Et des déchets divers.

Un peu plus de 20 kilos, belle collecte !!

Pour poursuivre cette sensibilisation des enfants au problème des déchets, une visite de l'usine Trivalis était prévue le 20 décembre !! La COVID les a empêchés de réaliser ce projet !!

Le conseil municipal des enfants travaille également sur un second thème : la dénomination des rues du futur lotissement qui va voir le jour en face des Rochelles. Ce sont eux qui vont choisir le thème, attendons donc leurs propositions !!!



Personnel communal : Arrivées et départs

Une procédure de recrutement a été lancée pour les services administratifs.

Angélique DEMIT et **Cathy PROVENCE** viennent de rejoindre les rangs du personnel de mairie, pour faire suite aux départs d'**Hélène PILET** et **Rosalia COQUELIN**.

Hélène a pris une disponibilité de quelques mois pour convenances personnelles.
Rosalia fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} janvier 2021.

Cathy PROVENCE est arrivée le 23 novembre ; vous l'avez certainement déjà rencontrée lors de votre venue en mairie.

Angélique DEMIT rejoindra l'équipe au 1^{er} janvier 2021.

Linda MORINEAU qui remplace **Fleur LEGER** pendant son congé de maternité. Elle est déjà en place depuis quelques temps à l'agence postale.

Nous leurs souhaitons beaucoup de réussite dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.



Centre de loisirs



L'Eldor'ados

L'Eldor'Ados est un espace qui accueille tous les jeunes à partir du CM2. L'accès est libre sur les jours d'ouvertures qui sont les mercredis et samedis en période scolaire ainsi que toutes les vacances scolaires.

Pour les jeunes de l'Aiguillon, une navette est mise en place afin de les emmener à l'Eldor'Ados (point de rendez-vous : restaurant scolaire La Bonne Fourchette).

Léa, directrice, propose des activités, des sorties et des projets ! Il y a tout un espace avec billard, baby-foot, table de ping-pong, jeux vidéos...

Alors n'hésitez pas à la contacter ou à venir visiter les lieux !

Contact :

☎ 06 48 17 92 22

✉ eldorados@utno.ifac.asso.fr

Vous pouvez retrouver les programmes d'activités, les fiches d'inscriptions pour ces 2 services sur notre site internet :

🔗 <https://www.ifac.asso.fr/givrand-aiguillon>

Contact :

GUILBAUD Audrey

Directrice adjointe de l'Accueil de Loisirs

« La Pom d'Happy »

22, rue de la Rousselotière

85800 Givrand

☎ 06 89 61 06 12

✉ lapomdhappy@gmail.com

La Pom d'Happy

L'Accueil de Loisirs la Pom d'Happy accueille des enfants âgés de 3 ans à 12 ans. Il est ouvert tous les mercredis et les vacances scolaires de 7h à 19h. Un programme d'activités est proposé pour chaque période avec de nombreuses activités : jeux collectifs, jeux de coopération, jeux stratégiques, bricolages, construction collective... Ils ont aussi à leur disposition des livres, des jeux de construction, des jeux de société... A chaque période un intervenant ou une sortie sont proposés !

Pour les enfants de l'Aiguillon, l'accueil se fait au restaurant scolaire La Bonne Fourchette, de 7h00-9h00 et 17h00-19h00. Une navette les emmène le matin à l'Accueil de Loisirs et les ramène le soir.

L'accueil périscolaire :

L'accueil se déroule également au restaurant scolaire, tous les jours scolaires de 7h à 8h30 et de 16h40 à 19h00. Il est possible de prendre un petit-déjeuner jusqu'à 8h00 et le goûter est fourni après l'école. L'équipe est composée de 3 animateurs : Audrey, Référente de l'accueil, Romain et Charlotte. Ils assurent l'accompagnement des enfants et proposent des activités/ateliers.

École privée Saint-Joseph

Cette année l'école compte 132 élèves répartis sur 6 classes, l'équipe pédagogique est modifiée et la répartition est la suivante :

PS-MS : Mme OGER Laurence.
Aide maternelle : Mme BARIL Fanny.
MS-GS : Mme BARBE Sandra.
Aide maternelle : Mme COGNY Marie.
CP-CE1 : Mme DORN Magalie.
CE1-CE2 : Mme ROUSSEAU Anne-Sophie.
CM1 : Mr BERNARD Bertrand et Mme VILLAUME Muriel.
CM2 : Mme FAVREAU Lucile et Mr CHARRIER Gaëtan.

Mr CHARRIER Gaëtan assure les fonctions de chef d'établissement. Il est en décharge tous les vendredis, jour privilégié pour toute demande de renseignements ou pour toute inscription. Pour la rentrée 2021 les inscriptions se dérouleront à partir du mois de décembre.

Malgré des conditions sanitaires particulières la rentrée s'est bien déroulée pour nos élèves que nous sommes heureux de retrouver. Une porte ouverte de l'établissement sera organisée le samedi 23 janvier si les conditions sanitaires le permettent.

Notre année sera plus particulièrement consacrée au respect de l'environnement, de plus une réflexion sur l'usage des écrans sera menée dans l'établissement.



Les apprentis lecteurs de CP prennent plaisir à découvrir le monde de l'écrit en jouant avec les sons, les lettres et les mots au travers de diverses manipulations, de recherches dans les albums et de petits ateliers de théâtre !



Dans la classe des MS GS en séance de découverte.



Les élèves de toute l'école ont participé à l'action « Nettoyons la nature »



Depuis plusieurs semaines, nous disposons du matériel de gym prêté par l'UGSEL. Nous sommes ravis de pouvoir grimper, sauter, ramper, marcher en équilibre, faire des galipettes... Nous nous amusons beaucoup grâce aux différents parcours.



Contact :

École Saint-Joseph
14, rue du château
85220 l'Aiguillon-sur-Vie

☎ 02 51 22 88 01
☎ 02 51 22 82 42
✉ ecst-jo@wanadoo.fr

Urbanisme

Par Francine Zimmerlin

Groupe commission urbanisme



Coquelin Zimmerlin Préaud Perchec D'Audiffret Lor Rimbault
André Francine Freddy Marine Alexandre J.-Michel Maxime

La commune dispose de la compétence en matière de documents d'urbanisme, droits de préemption, permis de construire, autorisations et actes relatifs à l'occupation ou à l'utilisation du sol.

La commission urbanisme intervient lors de l'élaboration des grands projets communaux tels que la modification et/ou la révision du plan local d'urbanisme communal (PLU). Elle participe à la planification et à la gestion du développement de la commune et au suivi des travaux de la commune (construction d'équipements publics, etc.), ...

L'instruction des autorisations d'urbanisme est effectuée par la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Ce document peut-être détaché
et utilement conservé



Autorisations d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un **certificat d'urbanisme opérationnel** pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux. Ce n'est pas une autorisation. Il s'agit d'un document d'information qui renseigne sur la faisabilité d'un projet. Selon l'importance des travaux, il convient de déposer un permis de construire ou une déclaration préalable de travaux, ou un permis d'aménager.



Un **permis de construire (PC)** est une autorisation d'urbanisme délivrée par le maire de la commune où se situe le projet. Il concerne les constructions nouvelles de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, même sans fondation. Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis.

Une **déclaration préalable de travaux (DP)** est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire, notamment pour les constructions de moins de 20 m². Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

Un **permis d'aménager** est une autorisation d'urbanisme qui permet à l'administration de contrôler les aménagements réalisés sur un terrain. Il concerne, par exemple, la création d'un lotissement, d'un camping ou d'aires de stationnement.

Lorsqu'une autorisation de construire ou d'aménager a été accordée, une modification peut être obtenue en déposant un **permis modificatif** pour des petits changements du projet initial. S'ils sont plus importants, un nouveau dossier de demande de permis sera déposé.

Élaboration d'un dossier de demande

Faire appel à un architecte pour établir votre dossier est obligatoire **sauf** pour les constructions dont la surface de plancher n'excède pas 150 m² pour les particuliers, les constructions à usage agricole dont la surface de plancher ou l'emprise au sol n'excède pas 800 m² pour les exploitants agricoles.



Pièces à joindre obligatoirement à votre demande

Le dossier doit être déposé en **4 exemplaires** et comporter les pièces suivantes :

1 - Le formulaire CERFA

Cerfa pour les PC ou Cerfa pour les DP



- Ne pas oublier de dater et signer le Cerfa**
- Ne pas oublier de compléter et de dater la « déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions » (taxe d'aménagement)**
- et le cas échéant joindre la fiche « autre demandeur » si le dossier est sollicité par plusieurs personnes**

2. Un plan de situation du terrain (PCMI 1ou DP 1)



Ce plan doit permettre de situer précisément le terrain dans la commune. Il comporte l'orientation, c'est-à-dire la direction du Nord, les rues et accès avec leur dénomination, des points de repère du terrain (l'angle de la prise de vue).

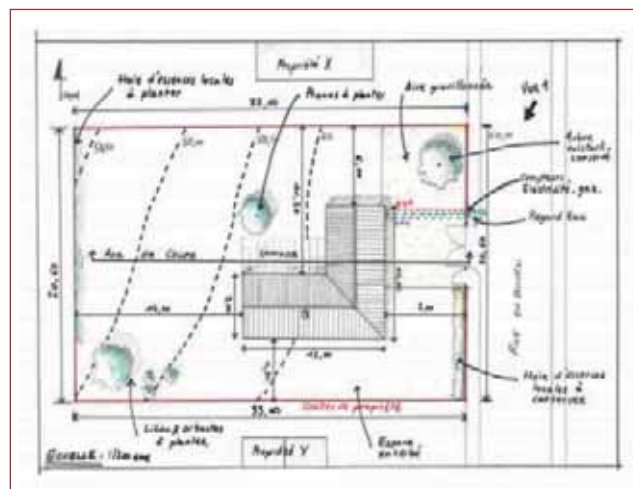


Vous pouvez utiliser un site de géolocalisation (Géoportail, cadastre.gouv.fr, etc...) ou demander à la mairie de vous fournir un plan cadastral.

3. Un plan de masse des constructions à édifier ou à modifier (PCMI 2 ou DP 2), représentation graphique qui présente le projet dans sa totalité. Il permet de vérifier l'orientation, la compatibilité du projet avec les règles d'urbanisme (accès, réseaux, implantation, emprise au sol, hauteur, stationnement, espaces verts).

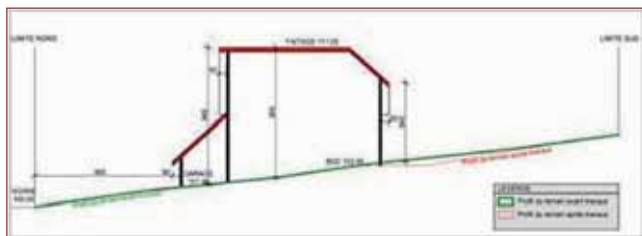
Que comporte ce plan ?

- l'orientation Nord
- l'échelle comprise entre 1/50 (1 cm pour 0,50 m) et 1/500 (1 cm pour 5 m)
- les limites cotées du terrain
- l'accès à la parcelle et le nom de la voie de desserte (lorsque le terrain n'est pas directement desservi par une voie ouverte à la circulation publique, le plan de masse indique l'emplacement et les caractéristiques de la servitude de passage permettant d'y accéder)
- la localisation des équipements publics ou privés (aires de stationnement, voirie, réseaux, assainissement, eaux pluviales...) existants ou à créer
- les bâtiments existants à maintenir ou à démolir sur la parcelle avec leurs dimensions et emplacements
- l'emprise au sol de la construction projetée et ses dimensions
- les clôtures existantes et projetées
- les plantations (arbres, haies) à maintenir, à supprimer ou à planter
- les points de prise de vue photographique
- l'axe du plan de coupe



Sur le plan, différencier par un jeu de couleurs l'existant et le projet.

4. Un plan en coupe du terrain et de la construction (PCMI 3 ou DP 3)



Cette représentation graphique montrant le terrain et les constructions vues de profil selon un plan fictif. Ce plan comporte :

- le profil du terrain avant (terrain naturel = TN) et après travaux (terrain fini = TF)
- les adaptations nécessaires à la topographie : escalier, rampe, talus, mur de soutènement...
- l'échelle comprise entre 1/50 (1 cm pour 0,50 m) et 1/500 (1 cm pour 5 m)
- les limites du terrain
- les différents niveaux du projet (sol intérieur, terrasse, faîçage...) et leur hauteur

5. Une notice décrivant le terrain et présentant le projet (PC04). Le contenu de la notice doit répondre aux questions suivantes :

- Quel est l'état initial du terrain et de ses abords ? (ex : constructions existantes, végétation, éléments paysagers existants)
- Comment le projet s'insère dans son environnement et prend en compte les paysages ?
- Comment est aménagé le terrain ?
- Qu'est ce qui est modifié ou supprimé ?
- Comment sont implantées, organisées, composées les nouvelles constructions ?
- Quels sont leurs volumes ?
- Comment sont traités les constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain ?
- Quels sont les matériaux et les couleurs des constructions ?
- Comment sont traités les espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer ?
- Comment sont gérés les accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement ?

6. Un plan des façades et des toitures (PC05)



En cas de travaux sur une construction existante, penser à faire 2 plans : un plan de l'état actuel et un plan de l'état futur.

Ce plan qui doit montrer, de manière précise, l'aspect extérieur du bâtiment comporte :

- la nature et la couleur des matériaux et leur localisation
- les dimensions des différents volumes de la construction
- les éléments visibles : cheminées, capteurs solaires, poteaux, portes...
- l'orientation des façades (Nord, Sud, Est et Ouest)
- l'échelle comprise entre 1/50 (1 cm pour 0,50 m) et 1/100 (1 cm pour 1 m).

7. Un document graphique d'insertion (PC06) permettant d'apprécier l'insertion du projet dans son environnement par rapport aux constructions avoisinantes et aux paysages, son impact visuel ainsi que le traitement des accès et du terrain.

Vous pouvez utiliser un logiciel de représentation en 3D ou prendre une photo du lieu de la construction et intégrer votre projet, dans la photo, à l'aide d'un papier calque.



8. Photographies (PC07-PC08) permettant de situer le terrain respectivement dans l'environnement lointain et dans l'environnement proche. Les points et les angles des prises de vue sont reportés sur le plan de situation et le plan de masse.



Autres pièces exigibles en fonction de la localisation ou de la nature du projet (voir bordereau des pièces annexé au formulaire) :

- le formulaire attestant la prise en compte de la réglementation thermique (PC16-1)
- les certificats attestant l'achèvement des équipements desservant le lot et indiquant la surface constructible du lot en cas de nouvelles constructions dans un lotissement délivré par un permis d'aménager (PC09 et PC10)
- l'accord du gestionnaire du domaine pour engager la procédure d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public si le projet est en surplomb du domaine public (balcon, débords toitures)
- l'accord du gestionnaire du domaine pour engager la procédure d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public si le projet est en surplomb du domaine public (balcon, débords toitures, isolation par l'extérieur...)

Cette liste n'est pas exhaustive.

Quelle est la durée de validité d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable ?

Les travaux doivent commencer dans les 3 ans suivant l'obtention de l'autorisation, en cas d'impossibilité, interroger votre commune. Ne pas interrompre le chantier pendant plus d'un an.

Quelles sont les modalités d'affichage de l'autorisation ?

L'autorisation doit être affichée sur le terrain et de manière lisible depuis la rue, dès sa réception et pendant toute la durée du chantier (voir modèle panneau d'affichage sur service-public.fr). Vous pouvez vous procurer un panneau auprès de votre entreprise ou dans les magasins de bricolage.

Je ne dois pas oublier de déclarer en mairie (formulaires disponibles sur service-public.fr) :

- **l'ouverture de chantier**
- **l'achèvement et la conformité des travaux**. En cas de revente, ce document sera demandé par le notaire, éventuellement complété par un certificat de conformité énergétique.

Le permis de construire n'ouvre pas tous les droits ; vous restez responsable du respect des règles de droit privé (servitude de vue ou de passage, mitoyenneté, etc.).

A noter : un recours est possible dans les 2 mois suivant l'affichage sur le terrain. Ne commencez pas vos travaux avant.



**Autorisations
d'urbanisme délivrées
au cours des
années 2016 à 2020
dans la commune de
L'Aiguillon sur Vie**

Urbanisme					
	2016	2017	2018	2019	2020 (au 1 ^{er} novembre)
permis de construire	44	58	49	43	49
permis d'aménager	2	2	2	3	1
déclarations d'intention d'aliéner	65	104	79	107	89
déclarations préalables	57	46	49	53	48
certificats d'urbanisme	76	107	123	141	113

Hommage aux Bénévoles

Article de Christian Prouteau

L'« *Hyperactivum Benevolubis* », mammifère bipède, est un individu commun, que l'on rencontre dans les associations, les paroisses, les clubs sportifs...

Il a cela de particulier qu'il ne demande absolument rien en retour du temps qu'il passe dans cette collectivité : ni salaire, ni avantage en nature, tout juste un « *merci* » de temps en temps. Il est comme ça le bénévole !!!

Pourtant ce n'est pas toujours drôle, ni facile pour lui : il arrive souvent, après le boulot, ou sur son temps libre (le samedi, le dimanche) hagard, échevelé, le teint blafard avec son sandwich à la main. Comment sait-il qu'il fallait venir là, précisément à cette heure ? Soit c'est un rite, il en a l'habitude ; soit il a répondu à une étrange corne de brume des temps modernes appelée « *convocation* », l'invitant à retrouver ses congénères pour exercer un rituel, non moins surprenant, appelé « *réunion* ».

Les outils du bénévole sont principalement le téléphone, le bloc, le stylo et l'ordinateur. Le reste est fourni par l'association (théoriquement), un bon café ou une petite bière aussi parfois.

Par définition, le bénévole est heureux. Il rayonne. Son plaisir est de rendre service, participer, organiser, suggérer et de voir le sourire de ceux qui bénéficient de tant d'efforts.

De fait, le bénévole est parfois fortement sollicité et doit savoir aussi se préserver, surtout lorsqu'il a une vie de famille avec des enfants à élever...

Les ennemis héréditaires du bénévole sont le « *yaqua* » et le « *focon* » (noms populaires) dont les origines n'ont pu être déterminées. Le « *yaqua* » et le « *focon* » sont aussi des mammifères bipèdes, mais qui se caractérisent surtout par un cerveau très petit, qui ne lui permet de connaître que deux mots : « *yaqua* » « *focon* » : ce qui explique leurs noms.

Le « *yaqua* » et le « *focon* », bien abrités dans la cité anonyme attendent ; ils attendent le moment où le bénévole fera une erreur, un oubli, pour bondir et lancer son venin qui atteindra son adversaire et provoquera chez lui une maladie très grave, le « *découragement* ». Les premiers symptômes de cette maladie implacable sont visibles très rapidement : absence de plus en plus fréquente aux réunions, intérêt croissant pour son jardin, sourire attendri devant une canne à pêche, et attrait de plus en plus vif qu'exercent sur le sujet atteint un bon fauteuil et la télévision.

Les bénévoles, décimés par le découragement, risquent de disparaître et il n'est pas impossible que, dans quelques années, on

rencontre cette espèce uniquement dans les zoos où, comme tous ces malheureux animaux enfermés, ils n'arriveront plus à se reproduire !

Les « *yaqua* » et les « *focon* » avec leurs petits cerveaux et leurs grandes langues viendront leur lancer des cacahuètes pour tromper leur ennui, ils se rappelleront avec nostalgie du passé pas si lointain où le bénévole abondait et où on pouvait le traquer sans contrainte.

Ces quelques mots pour honorer celles et ceux qui ont fait et font encore le succès des associations. Offrir de son temps ainsi que ses capacités pour aider les autres ou pour permettre à l'association de parfaitement fonctionner, voilà bien une idée généreuse qui honore celles et ceux qui sont en mesure de le faire. Les bénévoles sont des gens d'exception qui, en plus de s'occuper d'eux-mêmes, ont décidé de consacrer une partie de leur temps aux autres pour essayer de leur rendre la vie un peu plus lumineuse. Combien nous leur devons reconnaissance, considération et respect ! Merci !



OGEC

(Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique)

L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) est une association à but non lucratif au service de l'école catholique. L'OGEC est responsable de la vie matérielle et financière de l'établissement. Elle est l'employeur du personnel non enseignant et assure l'entretien des bâtiments scolaires.

Cette année, par manque de bénévoles, l'association APEL a été mise en dormance. C'est donc l'OGEC qui assurera son rôle et l'organisation des manifestations.

La crise sanitaire liée à la COVID 19 a entraîné une fin d'année scolaire hors du commun pour nos élèves et a également bouleversé la vie associative de notre école.

En effet, nombreuses manifestations n'ont pu avoir lieu entraînant une perte financière.

Notamment le manque de kermesse qui n'a pas permis aux élèves de CM2 de faire leur « *au revoir* » à leurs camarades et professeurs.

Si cette nouvelle année a repris dans de meilleures conditions, il ne nous est pas possible, à la date de rédaction de cet article, de dire si les manifestations pourront avoir lieu.

C'est pourquoi vous ne trouverez pas dans le bulletin les dates du loto, du carnaval ou bien de la kermesse.

Dans le cas où ces manifestations ne se tiendraient pas, les dates vous seront communiquées par d'autres moyens dont le panneau lumineux à l'entrée de la commune.

Les élèves de cours élémentaire ont toutefois eu une belle surprise à leur rentrée des classes, puisqu'une structure de jeux a été installée durant les grandes vacances.

Un nouvel espace qui a conquis nouveaux et anciens écoliers.

Le voyage scolaire a lieu tous les 3 ans, il se déroulera en fin d'année scolaire afin de maximiser les chances de départ.

Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles, nos partenaires et la mairie pour leur soutien. Sans eux, notre école et élèves ne pourraient pas évoluer dans de bonnes conditions.

Les membres de l'OGEC vous souhaitent à tous une bonne année 2021 et à l'année prochaine lors des futures manifestations de notre école.



Contact :

 [ecole l'aiguillon sur vie](#)

 ogeclaiguillonsurvie@orange.fr



Restaurant scolaire



Le traditionnel vide-greniers organisé par l'association n'a pas eu lieu, en raison de l'épidémie de coronavirus (Covid-19).

La Bonne Fourchette vous donne donc rendez-vous l'année prochaine.

Pour remplacer cette braderie, le restaurant avait prévu pour les fêtes de fin d'année une vente de chocolats en partenariat avec Chocodic, fabricant de chocolats artisanaux.

Pour consulter les menus du restaurant scolaire, allez sur le site de la mairie :

➤ www.laiguillonsurvie.fr/menus-la-bonne-fourchette

Vous trouverez toute la procédure pour récupérer les menus sur le site Clic&Miam.

Le code d'établissement est : **CIF9E82**

Franck MONJEAUD

Président de l'Association



Anim'prairie

En cette fin d'année si particulière pour notre génération qui n'a jamais connu de restrictions, que certains trouvent difficiles. La COVID 19 a bouleversé bien nos habitudes pour notre association comme les autres et cela a pénalisé les résidents des Boutons d'Or.

Mais malgré tout, comme toujours, par les temps difficiles, des hommes et des femmes trouvent des solutions pour s'adapter.

Certes nous n'avons pas pu organiser nos deux grandes manifestations :

- La marche gourmande et,
- Le marché de Noël

qui égailaient les journées de nos aînés et nous permettaient de récolter des fonds afin de réaliser des animations pour les années suivantes.

Mais grâce à notre gestion rigoureuse, nous avons pu continuer à organiser les anniversaires ainsi que les journées grillades et fruits de mer.

Je tiens à féliciter tout particulièrement Vanessa qui a donné beaucoup de son temps et de sa personne. Elle nous a montré tous ses talents d'animatrice pour briser la solitude de nos aînés, et surtout pendant le premier confinement.

Je vous souhaite à tous de très belles fêtes de fin d'année, même si cela ne sera pas comme d'habitude. Mais le principal c'est la santé et surtout celle de nos proches.

Le Président

Luc SIRE



Gâteau d'anniversaire d'une centenaire...



...et jolies serviettes pour l'occasion



Roule Petit

Éveil corporel pour les enfants de 2 à 6 ans

Bonjour à tous !!!

Une nouvelle année sportive a démarré, avec tous les tracassés de la crise sanitaire actuelle.

Petits et grands ont repris le chemin de la salle des Associations dans des conditions très particulières. Mais nous sommes là, bien décidés à ne pas nous laisser abattre par ce fichu virus !

Nous comptons 48 adhérents, répartis sur 4 cours :

- le lundi soir : de 18h30 à 19h15, pour les enfants nés en 2018.
- le samedi matin : de 9h à 9h45, pour les enfants nés en 2017.
de 10h15 à 11h, pour les enfants nés en 2015.
de 11h30 à 12h15, pour les enfants nés en 2016.
- le vendredi soir : de 18h30 à 19h30, pour les enfants nés en 2014.



Exceptionnellement, nous avons gardé les enfants nés en 2014 cette année afin de leur offrir la possibilité de participer au traditionnel spectacle de fin d'année. Les inscrits pourront profiter d'une séance multi-activités (remise en forme, GR, judo, basket, yoga, golf ...).

Tous les cours sont désormais complets !!!

La section Eveil des Premiers Pas pour les enfants de 6 mois révolus à 2 ans devrait reprendre après les vacances de la Toussaint (si la situation sanitaire le permet !!). Ces séances ont lieu une fois par mois le dimanche matin, en deux créneaux :

- de 9h30 à 10h30 pour les enfants non-marchants
- de 10h45 à 11h45 pour les enfants marchants.

Accompagnés de leurs parents, ils y découvrent la motricité libre et le bonheur de crapahuter sur les modules. Ces séances sont ouvertes à tous, sans adhésion annuelle.

Chaque séance est annoncée sur le panneau lumineux, n'oubliez pas d'y jeter un œil !!

Nous vous donnons rendez-vous le **Samedi 3 Juillet 2021** pour notre spectacle de fin d'année « *Roule Petit en fête* », qui clôturera la saison sportive. Nous comptons sur votre présence pour applaudir tous nos bouts d'choux !!!

Toute l'équipe de Roule Petit vous souhaite à tous, petits et grands, une très bonne année 2021.



Pour tous renseignements, contactez-nous :

☎ 06 30 86 47 10

✉ roulepetit@fscf-vendee.fr

ou à la salle des Associations, les lundis soirs et samedis matins

**«La vie est un défi à relever, un bonheur à mériter, une aventure à tenter.»
Mère Teresa.**

Association musicale intercommunale



FASILA

Propose depuis 2003 un enseignement musical professionnel avec des professeurs diplômés passionnés.
(Toutes les informations sont sur notre site web en lien ci-dessous).

Situation en période de pandémie à la Covid 19

Les enseignements artistiques sont obligés de respecter les obligations de fermeture des cours en présentiel. C'est une période difficile pour nombres d'associations, et nous devons jongler avec les arrêtés ministériels.

Remerciements

Un merci particulier à Monsieur Débril de l'Aiguillon sur vie pour le don fait à l'école de deux banquettes de piano, d'un synthé Yamaha, d'un expandeur Roland et d'un mini clavier maître.

L'équipe FASILA se tient disponible pour vous répondre via notre boîte mail.

Nous vous invitons aussi à cliquer  sur notre page Facebook, afin de nous faire connaître du plus grand nombre.



Contact :

 <https://www.fasila.asso-web.com>

 ecole.fasila@orange.fr

 <https://www.facebook.com/ecoledemusiquefasila>

Association Clin d'Œil

Cette association culturelle au sein de l'Aiguillon, dont on ne compte plus les années, au cours desquelles elle a apporté une certaine animation, a su évoluer jusqu'à devenir quasi exclusivement la troupe de théâtre que vous connaissez toutes et tous. Mais avec Clin d'Œil rien de figé.

Le rythme des représentations s'est bien accéléré ces derniers temps, passant à deux pièces par an, dans un registre qui amène rires et bonheur à nos fidèles spectateurs et à ceux qui le deviendront, nous l'espérons.

A l'automne 2019, un peu avant les jours sombres..., le succès de « *Artichauts fatals* » avec des nouveaux venus nous conforte dans l'idée de vous apporter encore et encore de la joie et plein d'émotions.

Et puis paf !... le travail de l'hiver dernier mis au placard, et pour une sortie de ce susdit placard, ce fut un choc et une frustration.

Mais, car le théâtre ne meurt jamais, vous nous aurez retrouvé, deux périodes de répétitions et une motivation plus tard (et ce malgré toutes les questions qui ont surgies), pour cette comédie en deux actes : « *Le Gai Mariage* ». Patatras... Reconfinement, elle ne sera jouée qu'à l'automne 2021.

Et si tout va bien (???...) au printemps prochain, nous remettrons ça, avec une autre comédie : « *Dépêche-toi Bibiche, on va rater l'avion* » et encore des nouvelles et nouveaux venus et le retour de certain(e)s sur les planches grinçantes.

Une association qui surfe sur un nuage, qui bénéficie d'une structure (le théâtre de 250 places) rare de commodités sur le canton, avec quelques irréductibles membres passionnés, des moyens grandissants, ne pouvait que se tourner vers l'humanitaire.

En effet, l'an dernier, nous avons commencé à parrainer trois jeunes cambodgiennes dans une école de l'autre bout du monde (*créée par Tina Kieffer*), pour leur apporter ce que tout le monde mérite : un droit à l'éducation et donc un premier pas vers plus de liberté. Nous en sommes très fiers : faire les clowns ici en occident pour aider à émanciper des jeunes femmes.

Enfin un grand merci à celles et ceux qui nous aident régulièrement et sans qui cette machine à produire du rire ne fonctionnerait pas aussi facilement, ils et elles se reconnaîtront, *Et... pourquoi pas vous, si le théâtre, ou une association culturelle, vous attire.*



Les actrices et acteurs : venez les découvrir, ils sont nombreux et si beaux sans masques...

Nous vous attendons donc au printemps et dans la foulée cet automne

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année, que 2021 soit riche de rires et de mille petits plaisirs du quotidien.

LE BUREAU DE CLIN D'ŒIL

Christian Prouteau, le président

Eric Aubisse, le vice-président

Nadège Sire, la secrétaire

Christine Michon, la secrétaire adjointe

Véronique Prouteau, la trésorière

Marie-Laure Brisseau, la trésorière adjointe

Jacques Mercier, Maïté Prouteau, membres actifs

Contact

S assoclindoeil@sfr.fr

Association yoga vie

Continuons le yoga à L'Aiguillon sur Vie salle des associations.

- les lundis à 20h30
- les mardis à 10h - horaire spécial enfant de 6 à 11 ans à 17h45
- les mercredis à 18h30

Et nouveauté yoga sur chaise les lundis à 10h30 ; séance réservée aux personnes qui ressentent des difficultés pour se trouver une activité adaptée.

Le yoga est une science du corps et de l'esprit. La séance de yoga constitue un rendez-vous régulier avec soi-même.

Outre la réappropriation de son corps, la souplesse et l'amélioration des fonctions vitales, la pratique du yoga développe une certaine maîtrise de ses émotions, une grande détente et améliore la concentration.



Contact

professeure Monica :

☎ 06 11 48 23 85

✉ Monicabrem@hotmail.fr

namaste

Fitness/Zumba

Infos

Séances les mardis de 19h15 à 20h15

Salle des associations

Professeur : Cindy Maillet

☎ 06 89 83 69 09



Le club des retraités : Bon Accueil

Comme chaque fin d'année, nous nous retrouvons pour parler de notre association dans le bulletin municipal.

En 2020 nous enregistrons 308 adhérents.
En raison du confinement, cette année a été quasi blanche. Nous n'avons pas pu honorer le programme prévu.

Le mercredi 5 février 2020, nous nous sommes réunis pour notre assemblée générale annuelle, afin d'informer les personnes présentes et adhérentes de nos diverses activités et de la bonne tenue de nos comptes. Cette réunion a été suivie par un repas dansant.



Une sortie le 10 mars à Soullans pour un déjeuner spectacle. Une trentaine de personnes y ont participé et en gardent un très bon souvenir.

Ensuite, avec le confinement, toutes nos activités ont été annulées ainsi que les voyages.

En juillet, quelques ateliers ont redémarré : l'informatique et les jeux divers du mercredi, avec une réduction de personnes afin de respecter les gestes barrières.

Les randonnées marche et vélo ont commencé à la mi-juin.

En septembre, les autres ateliers sont repartis : la gymnastique, la peinture, l'art floral et l'écriture.

Une seule sortie a eu lieu à Saint Caradec, dans les Côtes-d'Armor pour un spectacle humoristique le 11 septembre « Marie Guerzaille et sa famille ». Les 31 personnes sont revenues enchantées par ce spectacle ; de sortir et de rire ensemble fut une bonne détente pour nous tous.

Lors de sa réunion du 22 juillet, le conseil d'administration a voté pour un don de 400 € au personnel de l'Ehpad Les Boutons d'Or, afin de les remercier de leur dévouement envers les résidents auxquels ils ont apporté du bien-être et du bonheur pendant cette période difficile de confinement.



Cette remise de chèque a eu lieu le 11 août à la résidence en présence de M. le Maire, de l'Adjoint au social, de Mme la Directrice, du personnel soignant du foyer et des membres du conseil d'administration du Club Bon Accueil.

Nous avons aussi participé au forum des associations le samedi 5 septembre. Nous avons eu quelques contacts de personnes intéressées par notre club.

Ci-après, un rappel de nos différentes activités avec les coordonnées de chaque responsable.

Jeux divers (belote, aluette, rummikub, scrabble) :

Les 3 premiers mercredis du mois, salle foyer rural n° 1. Horaire d'hiver à 14h – Horaire d'été à 14h30.

Responsable : Mme Isabelle Quincy ☎ 06 69 07 49 79.

A noter : Tant que les après-midis dansant n'ont pas repris, nous maintenons les jeux le 4^{ème} mercredi du mois.

Cours de gym : Les jeudis de 10h à 11h avec une animatrice sportive, salle foyer rural n° 1.

Responsable : Mme Yvette Dautel ☎ 02 51 22 89 75.

Atelier de peinture : Le mardi de 14h à 17h30, salle foyer rural n° 2
Responsable : Mme Annie Veron ☎ 06 75 43 80 87.

Atelier art floral : Une fois par mois, le mardi à 14h, salle informatique rue Rogatien Mornet.

Le club des retraités : Bon Accueil

Cours de gym : Les jeudis de 10h à 11h avec une animatrice sportive, salle foyer rural n° 1.

Responsable : Mme Yvette Dautel ☎ 02 51 22 89 75.

Atelier de peinture : Le mardi de 14h à 17h30, salle foyer rural n° 2

Responsable : Mme Annie Veron ☎ 06 75 43 80 87.

Atelier art floral : Une fois par mois, le mardi à 14h, salle informatique rue Rogatien Mornet.

Responsable : Mme Janick Terache ☎ 02 51 22 87 71.

Cours et entraide informatique : Le vendredi de 9h30 à 11h30, salle informatique rue Rogatien Mornet.

Responsables :
Mme Marie-Thérèse Logeais ☎ 06 22 73 20 11
Mme Madeleine Martineau ☎ 06 85 15 70 14

Atelier d'écriture : Le vendredi de 14h à 17h, foyer rural n° 2

Responsable : Mme Chantal Martinez ☎ 06 81 68 12 66

Randonnées marche : Les lundis, rendez-vous parking du stade à 8h50 horaire d'été et 13h50 horaire d'hiver. Un programme est établi chaque mois. Covoiturage.

Responsable : M. Jean-Paul Plessis ☎ 06 32 99 68 90
Les mercredis, marche autour de l'Aiguillon, même lieu de rendez-vous et mêmes horaires.

Responsable (selon disponibilités) :
Mme Marie-Thérèse Logeais ☎ 06 22 73 20 11
Mme Madeleine Rondeau ☎ 06 85 15 70 14

Randonnées vélo : Les jeudis, rendez-vous parking du stade à l'Aiguillon ou place de l'église à Givrand. Horaire d'été 9h, horaire d'hiver 14h. Un programme est établi chaque mois.

Responsable : M. Jean-Paul Plessis ☎ 06 32 99 68 90

Sorties et voyages : Responsable notre Président :
M. Jean-Claude Penaud ☎ 06 08 21 62 32

Après-midi dansant : Pour le moment ils sont interdits. Ils avaient lieu au foyer rural n° 1, le 4^{ème} mercredi de chaque mois à 14h30.

Responsable : Mme Annick Lambert ☎ 06 87 78 22 69

Nous ne pouvons terminer sans avoir une pensée pour nos adhérents qui nous ont quittés durant cette année : Mme Yvette Gendre, M. Raphaël Skynazi, Mme Carmen Pellieux, Mme Nicole Plouhinec, M. Serge Bord, M. Denis Travers et Mme Maryse Pothier.

Pour 2021, le bureau, le Conseil d'Administration et moi-même sommes toujours présents pour vous distraire et espérons une année meilleure qu'en 2020. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année et surtout une bonne santé. Vous pouvez compter sur toute l'équipe dirigeante.

Deuxième confinement : Suite au nouveau confinement de fin octobre, toutes les activités prévues avaient également été annulées jusqu'à la fin de l'année 2020.

**Le Président,
Jean-Claude Penaud**





En ces temps de pandémie, la vie de notre association, comme celle de toutes les autres associations de notre commune a été très fortement perturbée. Les évènements festifs qui nous permettaient de nous retrouver ont été supprimés

Mais plus que l'annulation de ces moments festifs, ce sont nos rassemblements devant le monument aux morts à l'occasion des commémorations de la victoire de 1945 le 8 mai, et de l'armistice de 1918 le 11 novembre, qui nous ont marqués car l'UNC est viscéralement attachée à perpétuer le devoir de mémoire.

Cependant, en collaboration avec les maires de notre commune, Mr Loïc NAULET le 8 mai et Mr André COQUELIN le 11 novembre, nous avons pu organiser ces commémorations en respectant les mesures gouvernementales : Nombre de participants, ports du masque et distanciation.



Il y a deux ans, avec nos amis de la fanfare Saint Cécile, nous étions devant ce tombeau que les drapeaux de notre section ont salué.

Ce 11 novembre 2020, revêtait cette année encore une forme particulière. En effet, il y a 100 ans, le 11 novembre 1920, un soldat inconnu achevait le long périple l'amenant du champ de bataille sur lequel il était tombé à l'Arc de Triomphe. Parce qu'il n'a pas d'identité, parce qu'on ne sait pas où il est mort, il représentait tous les soldats morts au cours de ce conflit que les survivants ont appelé la Grande Guerre et qu'ils espéraient être la der des ders.

Aujourd'hui, il représente tous ceux qui sont morts pour La France

Contact

U.N.C L'Aiguillon Sur Vie /
La Chaize Giraud

S martinezalin@orange.fr



Premier mouvement national de France.

Représenter et défendre les intérêts des familles au niveau local, départemental et national est une de ses missions primordiales.

Tout adhérent a droit à un service de défense des consommateurs, et peut aussi bénéficier des conseils d'un notaire et cela gratuitement.

Comme toutes les associations de la Communauté de Communes nous bénéficions d'une réduction de 10% sur les prestations du Multiplex Aquatique.

En ces temps compliqués pour tout le monde, il nous a semblé important de penser aux plus âgés d'entre nous. Familles Rurales a offert aux résidents de l'EHPAD des Boutons d'Or une télévision grand écran sur un pied mobile ainsi qu'un ordinateur portable à l'animatrice. Nous savons que l'utilisation de ce matériel apporte un peu plus de confort et facilite le travail de Vanessa.

Cette année il n'y a pas de réveillon à la Florinière, mais pour rester solidaire de notre traiteur nous organisons un réveillon à emporter.



Le Club Loisirs et Création quant à lui accueille tous ceux et celles qui se sentent une âme d'artiste ou qui veulent se rencontrer dans un climat de convivialité et de détente. Il est accessible à tous, sans souci d'âge et de savoir-faire particulier.

Nous sommes 25 inscrites. Tous les jeudis après-midi à partir de

14 h nous nous retrouvons au Foyer Rural n°2. Cette année pas de Foire aux pincesaux, pas de marché de Noël. Ces 2 manifestations sont importantes dans notre budget. Dès que ce sera possible nous vous invitons à venir nous voir, vous pourrez y choisir des cartes, différents cadeaux et même passer des commandes. Le club est ouvert dans le respect strict des gestes barrières.

Madeleine Martineau
Nadège GIRAUD



La Clé des Chants



La chorale « *La Clé des Chants* » compte une trentaine d'adhérents répartis en 4 registres : soprane, alto, ténor et basse. Parmi eux, 4 moustachus interprètent des chansons mimées des « *frères Jacques* » et des « *Barbus* ».

Nous nous réunissons tous les jeudis de 20h30 à 22h15 à la salle des associations. Notre répertoire est très varié : chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui, chants de Noël, chants de marins...

Nous animons diverses manifestations : Téléthon, fête de la musique, marché de Noël, goûter EHPAD ou ADMR..... Avec d'autres chorales, nous organisons des concerts en alternance, à l'Aiguillon sur Vie ou à l'extérieur.

Vous pouvez encore nous rejoindre, même si vous n'avez pas de connaissances musicales. Une envie de chanter et une bonne oreille suffiront !

Chef de chœur : COULAIS Jack-Yvan
Cotisation annuelle : 10 €

Contact

LOIZEAU Laurence 06 87 62 41 68

Don du sang



L'année 2020 reste une année très particulière, tout d'abord avec le décès brutal d'Annick Biron présente dans l'association depuis de nombreuses

années. Nous n'oublierons pas son implication et son dévouement sans oublier sa joie de vivre.

Le 20 mars dernier, seulement 3 jours après le confinement, une collecte de sang avait lieu à l'Aiguillon sur Vie, avec 2 heures d'attente pour les donateurs et des gestes barrières très strictes.

Depuis la Covid-19, les collectes se font sur rendez-vous uniquement, sur le site internet : « mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr »

Tous les membres de l'association vous souhaitent pour l'année 2021 leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Le président Robin Didier



Date à retenir pour les prochaines collectes

- L'Aiguillon sur Vie le 22 mars 2021
- La Chaize Giraud le 28 mai 2021
- Landeville le 25 novembre 2021

Fanfare Sainte-Cécile

Par François GIRAUD

Pour la Fanfare Sainte Cécile, cette année 2020, comme pour toutes les autres associations, aura été une année sans aucune activité ou presque.

Alors que les années précédentes, nous avons effectué plus d'une vingtaine de sorties, cette année nous en sommes à 3, essentiellement sur le canton.

Nous espérons que les conditions sanitaires nous permettront pour l'année 2021 de pouvoir participer aux manifestations que nous avons l'habitude de soutenir par nos musiques, en particulier, les cérémonies patriotiques.

Dès que nous en aurons la possibilité, les répétitions reprendront le lundi soir au Foyer Rural. Si vous aimez la musique, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous avons quelques instruments qui ne demandent qu'à servir.

La Fanfare Sainte Cécile vous souhaite une très bonne année et surtout une bonne santé pour 2021.

L'équipe dirigeante et les musiciens



Contact

✉ fanfare.ste.cecile@gmail.com

Club de foot FCGA



Équipe des seniors avec leurs nouveaux maillots, car malgré la Covid, les sponsors sont toujours présents.

Le club continue...

Société de chasse – Le Rallye Aiguillonnais



La chasse pourra-t-elle survivre attaquée de tous côtés par les écolos et surtout les anti-chasses ?

La chasse, fruit de toutes les attaques et toutes les critiques ?

La chasse est-elle indispensable ou indésirable ?

L'Agriculture peut-elle se passer de la régulation de sangliers par la chasse ?

Doit-on se laisser envahir par les renards comme en Angleterre ? Ils viennent jusqu'au centre-ville, la nuit, manger dans les poubelles.

Le renard aurait-il le droit de tuer pour se nourrir ? Mais pas l'humain ?

Lequel est le criminel, le poisson qui mange l'asticot vivant pour se nourrir ou l'asticot vivant qui mange le poisson mort pour se nourrir.

La chasse, un des plus vieux métiers du monde, peut-elle disparaître ? Ce qui était indispensable dans le passé, peut-il être nuisible aujourd'hui ?

Malgré toutes ces interrogations, le Rallye Aiguillonnais se maintient en grandeur du territoire de chasse ainsi qu'en effectif de chasseurs. Le petit gibier reste à un niveau désespérément bas. Seul le grand gibier soumis au plan de chasse : sangliers, chevreuils, paraît en augmentation entraînant plus de collisions sur les routes et de dégâts

aux voitures ainsi que des dégâts agricoles. En 2019, 8 sangliers ont été prélevés ainsi que 11 chevreuils et 8 renards.

Néanmoins, si malgré toutes ces critiques, vous désirez rejoindre le Rallye Aiguillonnais, contacter le président le plus tôt possible en cours d'année. Le meilleur accueil vous sera réservé.



Contact

06 07 74 48 60

Boules en Bois de compétition



Association Boules en bois de Loisirs

L'année 2020 confirme la bonne santé du Club « *Boules en Bois Loisirs* ». Nous comptabilisons 39 adhérents à jour de leur cotisation au 28 mai 2020 ! (15 euros pour l'année civile).

Les 4 rouans près du Foyer Rural accueillent 25 à 30 joueurs en moyenne, le mercredi après-midi et une quinzaine le samedi après-midi.

La météo de cet hiver nous a perturbés, car nous jouons en plein air mais les rouans sont restés praticables malgré tout ! Un projet de couverture pour 2 rouans couve actuellement et reposera sur la bonne volonté de la nouvelle équipe municipale de 2020.

Le préau voit sa toiture se dégrader dangereusement, il faut réparer.

La boule en bois offre à tout résident femme et homme de l'Aiguillon bien évidemment, un « *sport-détente* » amical, peu onéreux qui facilite entre autre l'intégration sociale.

Suivant les conditions sanitaires, l'Assemblée Générale prochaine de février 2021 verra la réélection du nouveau bureau.

Vous êtes les Bienvenus, accès libre pour voir le jeu.

Les mercredis après-midi et les samedis après-midi toute l'année !

Pour l'association,
le Président,
Guy Blanchard

Contact
0 06 28 96 05 65



Association West Country 85



Les cours de country se déroulent les jeudis à partir de 19h15 au foyer rural n°1

Si vous aimez l'ambiance « *western* » venez découvrir notre activité

« *Le chapeau et les santiags ne sont pas de rigueur pour venir apprendre quelques pas de danses...* »

Les cours de Country Line Dance sont assurés tous les jeudis soir, dès 19h15, au foyer rural n°1 par CindyToujours dans la joie et la bonne humeur

« *Les cours sont ouverts à tous, de 10 à 80 ans ou plus* »

Vous pouvez nous retrouver lors de nos représentations, l'été, dans les campings alentours, ainsi que dans les manifestations communales ou visiter notre site internet : westcountry85 ou notre page Facebook

Belles fêtes de fin d'année à tous...



**Pour tous renseignements
n'hésitez pas à contacter :**

Didier ANDROUIN 0 06 52 91 60 22

Jacky JOLLIVET 0 07 77 76 76 17



**L'AIGUILLON SUR VIE
LA CHAPELLE HERMIER**

COËX

**SAINT RÉVÉREND
SAINT MAIXENT SUR VIE**

La notion de proximité est fondamentale et est la base même du projet associatif de l'ADMR.

Premier réseau associatif français de proximité, l'ADMR est la référence du Service à la personne depuis 70 ans. Nos services s'adressent à tous, d'avant la naissance jusqu'à la fin de vie pour permettre à chacun de bien vivre chez soi.



Nos 21 aides à domicile œuvrent au quotidien pour vous faciliter la vie : ménage, repassage, garde d'enfants et soutien lors d'un changement familial.



**pour tous,
toute la vie,
partout**

**Crédit d'impôts
ou déduction
fiscale possible
selon la loi en
vigueur**

Nous intervenons aussi sur la commune pour vous accompagner dans les actes essentiels de la vie courante, au quotidien ou suite à une hospitalisation : lever/coucher, soins d'hygiène, accompagnement aux repas, aux courses ou tout autre rdv, assistance administrative.

L'ADMR Vendée c'est aussi de nombreux services comme la téléassistance, la livraison de repas et l'accompagnement des aidants avec « bulle d'air ».

Nous sommes à votre écoute pour tout renseignement au 02.51.54.43.73 et par mail à paysdestgilles@admr85.org.

**Nous vous accueillons du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
au 50 rue des Couvreur à Saint Gilles Croix de Vie
et le mardi matin de 9h à 12h à notre local de Coëx- 6 rue de la Clergerie.**

A bientôt !



Bassin versant de la Vie et du Jaunay Bilan du programme de travaux sur les cours d'eau et marais



Le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay a engagé en 2019 une **étude bilan du Contrat Territorial 2015-2019** qu'il coordonne dans le cadre de la mise en œuvre du **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)**. Sur les cours d'eau et marais du bassin versant, les travaux suivants ont été réalisés :



*Un exemple de travaux réalisés :
la renaturation du Ligneron*

- 49 km de ripisylve restaurés
- 23 km de fossés de marais doux ou d'é tiers en marais salés curés
- 206 points d'abreuvement impactant le cours d'eau aménagés
- 45 km de berges restaurés par technique mixte, adoucissement de berges et/ou mise en place de clôtures
- 23 ouvrages hydrauliques aménagés pour la continuité écologique
- 3 km de plantations en rive
- 11 km de cours d'eau renaturés
- 34 petits ouvrages de franchissement aménagés pour la continuité écologique
- 1 frayère à brochet créée
- gestion des plantes exotiques envahissantes.

Ces travaux et actions d'accompagnement représentent un budget de **3 040 152 €** soldés fin 2019 (et 622 102 € restant à réaliser en 2020). Essentiellement conduit par le **Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay** dans le cadre de l'exercice de la **compétence GEMAPI** (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), ce programme pluriannuel a été mis en œuvre grâce au soutien financier de **l'Agence de l'eau Loire-Bretagne**, du **Conseil Départemental de la Vendée** et du **Conseil Régional des Pays de la Loire**, portant le taux moyen de subventions publiques à 64 %.

Le reste à charge est financé par les maîtres d'ouvrage, principalement par le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay, grâce aux contributions budgétaires des **Communautés de communes** concernées par le bassin versant : **Pays de Saint Gilles Croix de Vie, Vie et Boulogne, Pays des Achards, Challans Gois Communauté et Océan Marais de Monts**.

Pour certaines actions (abreuvoirs, clôtures et passages à gué), les exploitations agricoles et communes bénéficiaires ont participé financièrement aux travaux.

D'autres structures sont intervenues ponctuellement : la Communauté de communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, les communes de Saint Hilaire de Riez et d'Aizenay, le Conseil Département-

tal de la Vendée ou encore la Fédération de Vendée pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

Parallèlement, des actions ont été mises en œuvre pour la **qualité de l'eau**, en particulier par **Vendée Eau** (restauration de mares...) et le Syndicat Mixte. Les **partenaires agricoles** se sont également fortement investis et **275 exploitations agricoles** se sont engagées volontairement dans le contrat.

Un nouveau programme d'actions sera défini pour les 6 prochaines années, en concertation avec l'ensemble des acteurs, visant à concilier qualité des cours d'eau et des marais, et usages de l'eau.

Contact

Syndicat Mixte des Marais, de la Vie,
du Ligneron et du Jaunay
ZAE du Soleil Levant - 2 Impasse de l'Aurore
85800 GIVRAND
☎ 02.51.54.28.18
✉ marais.vlj@orange.fr
🌐 www.vie-jaunay.com

Paroisse Saint Jean du Gué Gorand

Communauté chrétienne de l'Aiguillon sur Vie

Notre communauté chrétienne de L'Aiguillon Sur Vie fait partie de la Paroisse Saint Jean du Gué Gorand avec 3 autres communautés : celles de Coëx, La Chapelle Hermier et Saint Révérend.

La communauté de l'Aiguillon a un lieu d'accueil et de réunions « l'Accueil Notre Dame » situé 16 rue de l'église. Il est ouvert chaque mercredi de 10 h à 11 h pour les demandes de messes.

L'Abbé René COUGNAUD est le **Curé de la Paroisse**

Saint Jean du Gué Gorand et il est aussi le curé de la paroisse Saint Nicolas de L'Océan. Il réside 6 rue du Val, 85220 Coëx.

Contact : rcougnaud@me.com - **02 51 54 61 48**

L'Abbé Gérard FAVREAU, auxiliaire : **06 73 02 53 01**

Possibilité de joindre la paroisse

le lundi de 17 à 19 h, le mercredi et le samedi matin de 9h30 à 11h30 à l'accueil Saint Jean à Coëx, rue de la Clergerie.

Contact : coex@catho85.org - **02 51 39 03 58**

L'Abbé Joseph PROUX retraité est à Saint Révérend. Il assure une part de la mission.

Contact : **02 28 10 90 39**

La Paroisse est conduite par un Conseil de Paroisse et un Conseil Economique.

L'équipe d'animation de notre communauté chrétienne est composée de personnes s'appuyant sur de nombreuses autres personnes pour coordonner la vie de la communauté autour de 5 grands axes :

- **L'annonce de la Parole :** lien avec les parents, enfants, catéchistes ... éveil à la foi ...
- **Les célébrations :** demande de baptême et mariage, rencontre des familles en deuil, préparation et animation des offices.
- **La charité et le soutien aux autres :** service Evangélique des malades (SEM), Secours Catholique.
- **Les questions matérielles :** entretien de l'église, lien avec le conseil économique et les prêtres, suivi technique, sacristains ...
- **La communication :** compte-rendu, passage de l'information (bulletin, presse ...)

Dates à retenir :

Fête de la foi : Le 30 mai et le 6 juin (lieux à déterminer)

Célébration de 1^{ère} Communion en 2021 :

Jeudi 13 mai à Coëx

Samedi 15 mai à Saint Révérend

Dimanche 16 mai à Bretignolles sur Mer

Samedi 22 mai à Brem sur Mer

ACTIVITES ET SERVICES PROPOSES, à qui s'adresser ?

Catéchèse des enfants

Madeleine MARTINEAU

02 51 22 84 23

Préparation au baptême - Préparation au mariage

Presbytère de Coëx

02 51 54 61 48

Service Evangélique des Malades

Thérèse FORGEARD

02 51 22 80 26

Accompagnement Familles en Deuil

Nadège GIRAUD

02 51 22 82 61

Chorale religieuse

Madeleine RONDEAU

02 51 22 89 33

Secours Catholique

Ghislaine RABILLE

02 51 22 82 79

Demande de messes

Permanence chaque mercredi de 10 h à 11 h à l'Accueil Notre Dame.

Demande de mariage ou de baptême s'adresser à l'Accueil St Jean de Coëx, la Clergerie, le mercredi et samedi de 9 h30 à 11 h30 et le lundi de 17h à 19 H.

Les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, voudraient participer à des activités seront les bienvenues !

Calendrier des célébrations

N.B. : Les horaires peuvent être modifiés, les jours de grandes fêtes en particulier. Vous trouverez des informations sur les panneaux d'affichage à l'intérieur et extérieur de l'église. Vous trouverez également le calendrier indiquant les jours de célébration de Baptême.

1^{er} dimanche du mois : Assemblée de la Parole 9h30 à Saint-Révérend

La veille, le samedi : Messe à l'Aiguillon sur Vie

19h en été - 18h30 en hiver.

2^{ème} dimanche du mois : Assemblée de la Parole

9h30 à Brem-sur-Mer.

La veille, le samedi : Messe à la Chaize-Giraud les mois impairs et à

Landeveille les mois pairs. 19h en été et 18h30 en hiver.

3^{ème} dimanche du mois : Assemblée de la Parole

9h30 à l'Aiguillon sur Vie.

La veille, le samedi : Messe à Saint-Révérend

19h en été - 18h30 en hiver.

Messe à la Chapelle-Hermier : 17h30 en été - 17h en hiver sauf en janvier, mai et octobre 2021.

4^{ème} dimanche du mois : Messe à Brem-sur-Mer

19h en été - 18h30 en hiver.

La veille, le samedi : assemblée de la Parole à 10h30 les mois pairs à

Landeveille, impairs à la Chaize-Giraud.

5^{ème} dimanche du mois : La veille, le samedi, messe à la Chapelle-Hermier : 17h30 en été - 17h en hiver au mois de janvier, mai et octobre 2021

Tous les dimanches : 9h30 à Brétignolles-sur-Mer et 11h à Coëx.

Portrait

Frédérique GODET

Nouvelle aigillonnoise, auteure et impliquée activement dans deux associations : « Femmes de territoires » et « PTEA Clara ».

Présentation de son livre « Mes règles à moi »

Le petit livre qui te dit tout sur tes premières règles.

Frédérique Godet réalise ce premier ouvrage. Après avoir tenu un blog au sujet des règles, elle comprend « *le vide* » dans lequel se retrouvent certaines jeunes filles et les problématiques que cela engendre. Elle décide de créer sa maison d'édition : Sweet Editions, d'écrire et de partager ce livre au grand public.

Entrepreneuse optimiste, elle se lance dans l'aventure de l'édition en 2020, et débute les pré-ventes du livre lors du confinement du printemps.

« Rien de ne doit freiner une idée, encore moins quand cette idée a pour but de faire du bien. »

Ce livre se présente comme un guide pratique, questions-réponses réunissant des explications physiologiques, des astuces et des conseils, afin de vivre cette nouvelle aventure vers l'inconnue, sereinement, naturellement et simplement.



En savoir plus sur le livre ou le commander :

↳ <https://www.okpal.com/mes-regles-a-moi/>

Femmes Territoires
S'entraider pour entreprendre

Un réseau social et un réseau de proximité pour entreprendre, pour toutes les femmes !
www.femmesdesterritoires.fr

Révélez l'entrepreneuse qui est en vous !

Femmes des Territoires
Pour toutes les femmes entrepreneurs, futures entrepreneuses et toutes celles qui souhaitent les aider.

- Des coups de pouce**
Exprimez vos besoins. Partagez vos compétences.
- Des rencontres et des ateliers**
Constituez votre réseau. Gagnez en expertise.
- Des communautés locales et thématiques**
Échangez avec des membres près de chez vous.

Déjà 50 ateliers et réunions organisés chaque mois sur 5 départements en Bretagne !

Nos valeurs : entraide, bienveillance, partage.

Rejoignez-nous sur www.femmesdesterritoires.fr
Un accès gratuit pendant 6 mois, sans engagement (hors Bretagne).

État Civil - Année 2020

La publication des listes d'état civil, des événements familiaux de l'année, naissances et mariages, est avec accord signé des parents ou époux. Sans autorisation, la publication n'est pas notée dans les listes ci-dessous.

- La table des naissances de la commune compte 11 naissances au 20 novembre 2020.
- La table des mariages de la commune compte 4 mariages en 2020
- La table des décès de la commune compte 25 décès au 20 novembre 2020



BIENVENUE AUX BÉBÉS

DENIS Maë	25 juin
BURGAUD Emma	16 juillet
CLÉMENCEAU Jacksons	13 septembre
RIFFAUD Yaël	16 septembre



UNIONS

Mme GAUDIN Marina et M. PATEAU Francis	7 mars
Mme SCHWARZ Catherine et M. CARON Philippe	29 août

ILS NOUS ONT QUITTÉS

M. SKYNAZI Raphaël	8 janvier
M. RIVALIN Pierre	26 janvier
Mme BIRON Annique née POIRAUDEAU	4 février
M. BELLAMY Armand	16 février
Mme BARBEAU Yvonne née FOUQUET	21 février
Mme PLOUHINEC Nicole née VOISE	26 février
Mme PELLIEUX Carmina née ALVAREZ	21 mars
M. CAILLAUD Jean-Claude	25 mars
M. JOLLIVET Guy	29 mars
Mme JOUSSELIN Simonne née GUILLAUME	9 avril
M. VOLLAND Dominique	10 avril
M. ROYER Bernard	27 mai



Mme VOISIN Suzanne née BOURCEREAU	6 juin
M. DOUET Pierre	24 juin
M. WIEDFELD Hans	5 juillet
Mme COPIN Claudie née DUFOUR	5 juillet
M. JOLLIVET Cyprien	24 juillet
Mme MERLIN Myriam née CHAUVET	3 août
Mme CREPEAU Eugénie née DODIN	3 août
M. BOULANGEOT Alain	12 août
M. RENAUD Henri	2 septembre
Mme POTHIER Maryse	18 septembre
Mme CARON Léone née LESTRADE	1 ^{er} octobre
M. THIÉRY Jean	8 octobre
M. TRIBOUILLARD Philippe	9 novembre

Mode de garde et accueil des enfants

Mme BESSE Audrey	6 rue des Pinsons	0 06 50 13 07 21
Mme LEMOINE Béatrice	20 impasse des Amandiers	0 02 51 96 12 52
Mme LUCAS Céline	La Petite Brosse	0 02 51 22 85 46
Mme MICHON Christine	62 La Chauvetière	0 02 51 22 81 70
Mme MORNET Cathy	5 impasse du Clos des Chênes	0 06 77 75 02 57
Mme PENNEC Catherine	7 impasse des Jonquilles	0 09 64 26 09 63
Mme POUCKET Sylvie	8 rue des Artisans	0 02 51 33 74 81
Mme RANVIER Astrid	7 impasse des Mésanges	0 02 51 22 41 65
Mme RUIZ Laurence	12 impasse des Acacias	0 06 64 64 60 21
Mme SERVIENTIS Marielle	17 rue du Poivre	0 06 20 81 84 84



Maison d'Assistants Maternelles (MAM)

« Zébulons et Cie »

5 rue de la Louisiane - 0 02 51 90 41 06

Mme GIRAUDET Caroline

Mme LOGEAS Delphine

Mme VILLAIN Nathalie

Capacité d'accueil : 12 enfants

Horaires : 7h30 à 18h30



Micro-crèche « Les Aiguillonais »

2 impasse de la Coulée Verte

0 02 51 90 41 06

S contact@lespetitsaiguillonais.fr

Capacité d'accueil : 10 enfants

Horaires : 7h30 à 18h30

Démarches administratives

Pour établir ou renouveler votre carte nationale d'identité ou passeport, vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil du dossier.

Dans l'arrondissement des Sables d'Olonne, les communes les plus proches et équipées de dispositifs de recueil sont :

Les Sables d'Olonne, Saint Hilaire de Riez, Challans, La Mothe Achard...

Prendre rendez-vous avec le service état civil de la mairie concernée.

Votre présence est obligatoire au dépôt du dossier pour la prise d'empreintes et au retrait du passeport et/ou pièce d'identité. Les mineurs devront être présents et accompagnés de leur représentant légal.

Carte nationale d'identité

Les pièces à fournir :

- La pré-demande sur le site internet ANTS
- Deux photos d'identité en couleurs récentes, non découpées
- L'ancienne carte nationale d'identité, ou la déclaration de vol (en gendarmerie) ou la déclaration de perte (en mairie)
- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois (lieu de naissance), pour une première demande
- Un Justificatif de domicile original et récent (facture)

La carte est gratuite. Si l'ancienne carte ne peut être présentée (pour cause de perte ou vol) : **25 €** de timbres fiscaux, achat dans certains bureaux de tabac ou sur internet :

<https://timbres.impots.gouv.fr>

La durée de validité de la carte est de 15 ans. Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement valides de 15 ans.

Si vous partez à l'étranger avec une carte d'identité dont la valeur faciale est périmée, contacter la mairie concernée.

Passeport

Les pièces à fournir :

- La pré-demande sur le site internet ANTS
- Deux photos d'identité conformes récentes
- Un document d'identité officiel comportant une photo
- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois (lieu de naissance)
- Un justificatif de domicile original et de moins de 3 mois
- L'ancien passeport en cas de renouvellement

Validité 10 ans pour les majeurs et 5 ans pour les mineurs

Coût des timbres fiscaux :

- Les personnes majeures : **86 €**
- Les mineurs de plus de 15 ans : **42 €**
- Les mineurs de moins de 15 ans : **17 €**

Pour vos démarches en ligne :
AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS
<https://ants.gouv.fr>

Recensement

«Le parcours de Citoyenneté»

QUI ?

Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.

QUELLE OBLIGATION ?

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Dépense et Citoyenneté (JDC).



Journée Défense et Citoyenneté

Entreprise GAILLARD CHAUFFAGE : 46 ans, nouvelle génération



Créée en 1974 par Jean Gaillard puis reprise en 1995 par son fils Christian, l'entreprise Gaillard Chauffage vous informe de l'intégration de Tanguy au sein de l'entreprise.

Il s'agit de la 3^{ème} génération d'une entreprise familiale.

Spécialisé dans la climatisation et les pompes à chaleur, Tanguy Gaillard permettra d'élargir ce secteur d'activité au sein de l'entreprise.

Nouvelles installations



Maison Paramédicale
2 rue des Fiefs

Une nouvelle Orthophoniste

Mme Dorothee LAMBERT PETROW a rejoint l'équipe d'orthophonistes déjà en place.

Contact :

☎ 06 86 16 39 55



Maison Paramédicale
2 rue des Fiefs

Une nouvelle Ostéopathe

Mme Nolwen BOUDARD s'est installée à la maison paramédicale

Contact :

☎ 06 63 00 94 01
unique sur rendez-vous
ou doctolib.fr

SERVICES DE SANTÉ :

Pour consulter et prendre rendez-vous avec les autres professionnels de santé de la commune, allez en page 55 du bulletin pour les coordonnées téléphoniques.

Marché du mercredi matin



Mercredi matin, Place de la Forge
Jardin des Burlots
Vente de légumes conversion Bio

Sébastien Marais

Route de la Chaize-Bretignolles-sur-Mer
☎ 06 78 06 75 83
✉ Jardin-lesburlots@hotmail.com
Lundi matin marché de la Parée à Bretignolles
(unique en saison)



Mercredi matin, Place de la Forge
Artisans poissonniers



Anne :

☎ 06 28 64 13 52

Éric :

☎ 06 32 17 28 93

Site internet

Le site de notre commune s'est enrichi :

<https://www.laiguillon-survie.fr>

Il met à votre disposition des informations utiles en tous genres (vie municipale, locale, économique, culturelle, infos sur l'école, la cantine, etc...). N'hésitez pas à le consulter... vous y trouverez certainement l'info souhaitée !

Si vous êtes auto-entrepreneur, nouvel artisan ou commerçant, si vous louez un hébergement de vacances (déclaration en mairie obligatoire), si vous pratiquez la vente locale directe, faites-vous connaître via notre site, c'est gratuit.

Pour cela, il vous suffit de contacter l'accueil de la mairie par e-mail : accueil@laiguillon-survie.fr, ou par courrier en précisant « service communication » et en transmettant toutes vos coordonnées (nom, adresse postale, adresse email, téléphone). Des photos sont aussi les bienvenues, accompagnant un descriptif détaillé !

De même, si vous connaissez des auto-entrepreneurs, faites-leur part de l'existence du site communal...

Si vous êtes commerçants ou artisans, consultez les informations que nous avons indiquées, et n'hésitez pas à nous communiquer des renseignements plus précis sur votre activité -si vous le souhaitez- et merci de nous prévenir pour tout changement.

Ce site doit s'actualiser très régulièrement... c'est pourquoi il faut alimenter les rubriques disponibles utiles pour vous tous.

La commune tend à s'agrandir, ces informations, facilement consultables, peuvent être d'un grand service aux nouveaux arrivants, mais aussi à tout aiguiillonais(e).

Newsletter : Dans le but de mieux vous informer, l'équipe de communication va relancer la newsletter. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire sur le site de la mairie.

POUR QUE VOTRE DÉPLACEMENT SOIT EFFICACE...

Une adresse mail et un mot de passe sont vivement conseillés.

En cas de difficultés, il sera toujours possible au sein de la Maison France Services de vous faire aider :

- pour créer votre adresse de messagerie,
- pour vous guider dans les procédures,
- et vous permettre de rester... connectés !

Pour accomplir la plupart des démarches en ligne auprès des administrations, il est souvent nécessaire de se munir de documents spécifiques.

Renseignez-vous au préalable en contactant la Maison France Services du Pays de Saint Gilles Croix de Vie au 02 51 55 55 55 franceservices@payssaintgilles.fr.



Maison France Services du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

Ouverture LE 2 NOVEMBRE 2020

Les services du quotidien à côté de chez vous.

- Accueil, information, orientation
- Mise en relation
- Accompagnement aux démarches administratives
- Aide à l'utilisation des services et des outils numériques



Bénéficiez sur place :

- d'un accueil personnalisé pour vous accompagner dans les démarches administratives en ligne,
- d'un espace multimédia en libre accès,
- de l'accès sur rendez-vous aux permanences des services proposés.

Pour connaître les permanences des partenaires et prendre rendez-vous, contactez la Maison France Services du Pays de Saint Gilles Croix de Vie :

02 51 55 55 55 ou franceservices@payssaintgilles.fr.

Service gratuit

Ouverture :

Accueil personnalisé :
 du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30,
 le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30.

Lieu d'accueil :

Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie
 ZAE Le Soleil Levant CS 63608 Givrand
 85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex
www.payssaintgilles.fr
 rubrique France Services.

Annuaire des services

SERVICES ADMINISTRATIFS & PUBLICS

Mairie - 20 rue de l'église
 R www.laiguillonsurvie.fr S accueil@laiguillonsurvie.fr
 O 02 51 22 80 52 ☎ 02 51 22 83 04
 Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 16h

Agence Postale - ouverture au public
 18 rue de l'église O 02 51 22 80 50
Horaires :
 Lundi 14h à 16h30 - Mardi au vendredi de 10h à 12h - 14h à 16h30
 Samedi de 9h15 à 11h30

EHPAD « Les Boutons d'Or »
 15 rue de Lattre de Tassigny - L'Aiguillon sur Vie O 02 51 22 85 59

Ecole privée Saint-Joseph - Directeur Gaëtan CHARRIER
 rue du Château - L'Aiguillon sur Vie O 02 51 22 88 01

Restaurant scolaire
 rue de la Florinière - L'Aiguillon sur Vie O 02 51 22 80 76

Garderie - rue du Château - L'Aiguillon sur Vie O 06 89 61 06 12

Centre de loisirs « La Pom d'Happy » - Givrand O 02 51 54 89 55

Bibliothèque municipale
 34 rue Georges Clemenceau - L'Aiguillon sur Vie O 02 51 22 82 32

Crédit Maritime
 rue Georges Clemenceau - L'Aiguillon sur Vie O 02 51 33 33 61

Communauté de Communes
 ZA du Soleil Levant - Givrand O 02 51 55 55 55

Service collecte (n° vert)
 ZA du Soleil Levant - Givrand O 0 800 805 836

Fourrière intercommunale
 ZA du Soleil Levant - Givrand O 02 51 26 97 07

Transports scolaires
 Collèges et lycées desservis de St Gilles et Challans :
 CDC du Pays de St Gilles Croix de Vie O 02 51 54 70 70
 Les Sables d'Olonne et la Roche sur Yon :
 Département - Transports scolaires O 02 28 52 82 82

Trésorerie
 16 bis rue de la Chaussée - St Gilles Croix de Vie O 02 51 55 84 54

Centre des impôts
 Boulevard Schweitzer - Challans O 02 51 49 66 91

Adile de la Vendée
 (Conseil juridiques, conseils en énergie) O 02 51 44 78 78

Conciliateur de justice : Michel-Jacques PESSON O 07 82 25 42 58
 Consultation : Mairie de Coëx 9 rue Jean Mermoz **sur rendez-vous**.
 Le 3^{ème} vendredi de chaque mois de 9h à 12h et le 3^{ème} lundi de
 chaque de 18h à 20h

CAF Point Accueil
 rue Jules Ferry - St Gilles Croix de Vie O 0 810 25 85 10

Permanences administratives : pour tout ce qui concerne les dos-
 siers de prestations familiales : retrait et dépôt
 d'imprimés, simulation d'aide au logement, déclaration de change-
 ment de situation, explication concernant les
 modifications de droits.

- lundi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h
- Mardi de 9h30 à 12h - après-midi sur rendez-vous

Permanences Vie familiale et sociale : accompagnement des per-
 sonnes dans l'organisation de leur vie quotidienne :

Alimentation, gestion du budget, habillement, recherche de loisirs
 ou vacances, participation à la vie locale.

- Jeudi de 14h à 16h30 O 02 51 55 02 73

S sonia.martin@cafla-roche-yon.cnafmail.fr

Permanences Changements familiaux : Accompagnement des fa-
 milles allocataires lors des changements familiaux :
 naissance, séparation, décès... O 02 51 44 72 56

S catherine.champigny@cafla-roche-yon.cnafmail.fr

CPAM : Rendez-vous agence de Challans
 ou des Sables d'Olonne, par téléphone O 3646

Centre médico-social
 rue Jules Ferry - St Gilles Croix de Vie O 02 51 49 68 00
 R www.vendee-senior.fr

**Le centre médico-social (Maison Départementale des Solida-
 rités et de la Famille - MDSG) est un lieu d'écoute,
 d'information, d'aide et d'accompagnement. Il mène des ac-
 tions qui visent à permettre aux familles de retrouver
 une autonomie budgétaire, affective, relationnelle, éduca-
 tive, sociale et professionnelle.**

Missions :

- Prévention au titre de la Protection Maternelle et Infantile et de l'Aide Sociale à l'Enfance
- Protection des personnes en état de faiblesse
- Insertion socioprofessionnelle pour prévenir l'exclusion et la précarité
- Accueil, écoute, aide à toute personnel en difficulté

Annuaire des services

SERVICES DE SANTÉ L'AIGUILLON SUR VIE

Médecin généraliste : Dr LEAHU Leonora

9 rue Jacqueline Auriol 0 02 51 96 16 88

Chirurgien-dentiste : Dr UNGUREANU Romy Ramona

1 rue Jacqueline Auriol 0 02 51 33 72 68

Ostéopathe :

RIVIERE Etienne
3 rue Jacqueline Auriol 0 06 74 02 45 70

BOUDARD Nolwen
uniquement sur rendez-vous ou doctolib.fr 0 06 63 00 94 01
2 rue des Fiefs - Maison Paramédicale

Masseurs - Kinésithérapeutes :

MICHALCZYK Sarah 0 02 51 22 06 23

DELERAY Nathalie 0 02 51 96 55 90

COGREL Charlène 0 02 51 22 06 23
1 rue de l'Olivier

Pédicure-podologue : BAUCHARD Cécile

3 rue Jacqueline Auriol 0 06 27 92 26 19

Infirmières :

BENEZY Hélène - BOURASSEAU Laurence
1 rue Georges Clemenceau 0 02 51 95 73 82 - 0 06 72 12 31 21

TIRET Mireille 0 06 68 20 78 83
3 rue Jacqueline Auriol

Psychologue : HAUDEBOURG Alexandra

9 rue Jacqueline Auriol 0 07 83 28 98 91

Maison Paramédicale : 2 rue des Fiefs

Sages-Femmes :

GAUTHIER Alexie - BOBENRIETH Bénédicte
0 09 83 07 40 82 - 0 07 82 20 92 48

Orthophonistes :

BRUNI Marion - RIMBAUD Lucile 0 09 83 07 40 82 - 0 06 74 46 03 23

LAMBERT PETROW Dorothee 0 06 86 16 39 55

Pharmacie de la Vallée

19 bis rue Georges Clemenceau 0 02 51 22 84 51

Défibrillateurs :

EHPAD « Les Boutons d'Or » 0 02 51 22 85 59

Terrain de foot
Grange de la Florinière

Laboratoire de biologie médicale

41 quai Gorin - St Gilles Croix de Vie 0 02 51 55 03 36

Cabinet d'imagerie médicale

17 Bd Georges Pompidou - St Gilles Croix de Vie 0 02 51 55 12 26

Hôpital de Challans (urgences) 0 02 51 49 50 33

Centre hospitalier Côte de Lumière

Les Sables d'Olonne (urgences) 0 02 51 21 86 20

Hôpital de la Roche sur Yon (urgences) 0 02 51 44 62 05

Numéros d'urgence

Pompiers 0 18

Samu 0 15

Gendarmerie : 9 rue des Vergers d'Éole
St Gilles Croix de Vie 0 02 51 55 01 19 ou 17

Dépannage

La SAUR service abonné 0 02 51 37 01 09

Veolia - N° d'astreinte 7/7 jours
à destination des abonnés 0 02 51 40 00 00

ENEDIS - Dépannage 0 09 726 750 + n° département

CORRESPONDANTS PRESSE



Ouest-France : Francis PETIT - S framicapetit@aol.com

0 02 51 54 56 22

Courrier Vendéen : Jean-Luc BARBEAU - S jeanluc.barbeau@orange.fr

0 02 51 54 90 91

N'hésitez pas à contacter les correspondants presse, pour couvrir certains événements liés à votre association, programmation ou manifestations prévues.

Pour faciliter l'organisation de leurs agendas, il est préférable de les solliciter plusieurs jours avant.



Salles Communales

Réservation mairie : ☎ 02 51 22 80 52

Tarif commune du 1er/01/2021 au 31/12/2021

Les trois salles et le théâtre sont disponibles à la réservation. Chaque réservation doit impérativement être confirmée auprès du secrétariat et faire l'objet d'un contrat. La réservation ne devient effective qu'après retour du contrat signé accompagné d'un versement de 25% représentant les arrhes. Dans le cas contraire, la réservation ne sera pas prise en compte.

GRANGE DE LA FLORINIÈRE Capacité 290 personnes assises	Association	Particulier
Mariage (mise à disposition la veille dès 9h00)		615 €
Retour		144€
Mariage avec retour		759 €
Vin d'honneur / Réception	153 €	235 €
Repas	219 €	416 €
Thé dansant / Repas dansant / Bal	219 €	219 €
Ventes	161 €	196 €

FOYER RURAL N°2 Capacité 35 personnes assises	Association	Particulier
Vin d'honneur/ Réception		114 €
Repas	89 €	153 €
Réunion, A.G., Formation, etc.	Gratuit	
Activités de loisirs	Gratuit	53 €

FOYER RURAL N°1 Capacité 100 personnes assises	Association	Particulier
Mariage (mise à disposition la veille dès 9h00)		321 €
Retour		89 €
Mariage et retour		410 €
Vin d'honneur/ Réception		191 €
Repas	104 €	219 €
Réunion, A.G., Formation, etc.	Gratuit	
Concours	104 €	
Ventes	59 €	
Location Foyer 2 (supplément)	50 €	99 €

THÉÂTRE + FOYER RURAL N°1 Capacité 35 personnes assises	Association	Particulier
Spectacle/arbre de Noël/Théâtre/ conférence/ réunion/ etc. + buffet	366 €	

Location matériel

Réservation mairie : ☎ 02 51 22 80 52

La location de matériel est proposée aux associations et aux particuliers.

Chaque réservation doit impérativement être confirmée auprès du secrétariat de la mairie par un contrat et un règlement à l'ordre du Trésor Public.

Retrait matériel : Local technique, rue des Artisans, ZA Ste Henriette.

Tout demandeur s'engage à prendre soin du matériel. Après le constat du bon état à l'enlèvement, toutes dégradations constatées au retour feront l'objet d'une facturation. Tout incident corporel lié à la location engage la responsabilité civile du demandeur.

Le chèque de caution à l'ordre du Trésor Public est à remettre le jour de l'enlèvement. Sans chèque de caution, le matériel ne sera pas remis.

Prévoir obligatoirement 2 accompagnants minimum pour porter le matériel.

Messieurs Joseph ROUILLIER et Francis PATEAU, bénévoles, sont présents lors du retrait et retour de matériel. Merci à eux.

MATÉRIEL	Association de la commune	Montant de la caution à l'unité	Associations hors commune et particulier
Barnum 6m x 3m	Gratuit	300 €	30 €
Tente parapluie 3m x 3m	Gratuit	200 €	15 €
Tente parapluie 6m x 3m	Gratuit	300 €	30 €
le + 2 bancs + 3 tréteaux	Gratuit	10 €	4 €

Bureau - Coopératives - Particuliers



Céline MATHÉ

293 Lieu-dit La Filtonnière - 85220 L'Aiguillon sur Vie
Tél. 02 51 95 84 92 - Port. 06 85 48 71 26
contact@mcm-nettoyage.fr

Nettoyage - Entretien Jardins



Mickaël MATHÉ services à la personne

293 Lieu-dit La Filtonnière - 85220 L'Aiguillon sur Vie
Tél. 02 51 95 84 92 - Port. 06 30 89 06 24
contact@mcm-particuliers.fr

LES BOX



DE MARGUERITE

Self-stockage / Garde-maubles

www.lesboxdemarguerite.fr
06 67 07 59 90
La Marguerite 85220 L'AIGUILLON SUR VIE



L'AGENCE

de la cour ROUGE & du quai GORIN
Saint Gilles Croix de Vie

Téléphone : **02 51 60 30 30**



PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

TRAVAUX AGRICOLES

Guy BURGAUD Fils

DÉBROUSSAILLAGES

BATTAGES

85220 ST-MAIXENT-SUR-VIE
Tél. 02 28 10 40 23 - Port. 06 11 90 97 37




GARAGE Nicolas THIBAudeau

18 rue des Artisans
85220 L'Aiguillon Sur Vie
Tél: 02.51.22.86.16

www.sarlthibaudeau.multimarque.fr



CABINET MILCENT-PETIT
SARL de Géomètre-expert - Maîtrise d'œuvre VRD

GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

20 avenue de la Plage - 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE
T 02 53 65 80 90 M geometre@milcent-petit.fr
www.milcent-petit.fr

ENDUITS EXTERIEURS FAÇADIER

Tél. 06 62 09 85 63
L'AIGUILLON SUR VIE

sarichaigne@gmail.com
Z.A. 7 rue des Artisans - 85220 L'Aiguillon sur Vie



ROGER S.A.S.
ÉTANCHÉITÉ - PEINTURE - DÉCORATION

www.roger-sas.fr

Z.I. de la Bégauldière - Route de La Roche-sur-Yon - CS 43337
85803 SAINT GILLES CROIX DE VIE Cedex
Tél. 02 51 55 00 26 - Fax 02 51 54 89 90 - E-mail : contact@saroger.fr



Grand merci à tous nos annonceurs, grâce à leur participation publicitaire, permettent la réalisation de ce bulletin municipal

FORESTELEC 85
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Dépannage
 Domotique - Alarme
 Pieuvre à façon
 avec assistance

Neuf & Renovation

13 Impasse des Mouettes
 85220 L'AIGUILLON SUR VIE
06 37 91 52 29
 forestelec85@gmail.com

MAÇONNERIE
 COUVERTURE TUILE
 TAILLE DE PIERRE
 RENOVATION
 DU PATRIMOINE ANCIEN

14 rue des Artisans - ZA Ste Henriette
 85220 L'AIGUILLON SUR VIE
 Tél. 06 51 19 72 76
 rondeaufredericsarl@gmail.com

SARL EBC
 Eco Bati Concept
MAITRISE D'OEUVRE
 ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION

Z.I. de la Davillière
 16 rue du Moulin neuf
 85220 L'Aiguillon sur Vie
06 67 50 97 65

VENT DES TOITS

Charpente - Couverture
 Zinguerie

Z.I. de la Davillière
 16 rue du Moulin neuf
 85220 L'Aiguillon sur Vie
02 51 95 28 06

MORIT BATI
 - entreprise de maçonnerie -

Z.I. de la Davillière
 16 rue du Moulin neuf
 85220 L'Aiguillon sur Vie
02 51 95 28 06
06 71 89 23 96
 moritbatIService@orange.fr

L'AMI DU BOIS

Menuiserie - Agencement
 Cloisons Sèches

Z.I. de la Davillière
 16 rue du Moulin neuf
 85220 L'Aiguillon sur Vie
02 51 95 28 06

PLANETE ENERGIE

Plomberie - Chauffage
 Electricité - VMC

Z.I. de la Davillière
 16 rue du Moulin neuf
 85220 L'Aiguillon sur Vie
02 51 95 28 06

Captain' NET Professionnels Particuliers
 E.mail : captainnet@orange.fr

NETTOYAGE : Bureaux, vitres, sols... • Fin de chantier • Remise en état
 Nettoyage des toitures

LHULLIER Richard MONTIEL Eric
 Tél./Fax : 02 28 12 01 42 Tél./Fax : 02 51 22 87 69
 Port : 06 88 60 72 35 Port : 06 20 18 47 24

28 rue des Fiefs
 85220 L'Aiguillon Sur Vie

Cap sur la propreté

SOCOVATP
 Associés pour la qualité

Assainissement | Eau potable
 Travaux de VRD | Rabattement de nappe

COMMEQUIERS
02 51 54 82 71 @contact@socovatp.fr